



Assemblée générale

Distr. générale
25 avril 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Points 137 et 138 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2020

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2020

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 23

Programme ordinaire de coopération technique**, ***

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	3
Orientations générales	3
Budget ordinaire : vue d'ensemble	7
A. Services consultatifs sectoriels	11
1. Affaires économiques et sociales	12
2. Commerce et développement.	21
3. Établissements humains	27
4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	29
5. Droits de l'homme	31
6. Aide humanitaire	33

* [A/74/50](#).

** La partie consacrée au projet de plan-programme pour 2020 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 13 de la résolution [72/266 A](#).

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



B.	Services consultatifs régionaux et sous-régionaux	38
1.	Développement économique et social en Afrique	40
2.	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	48
3.	Développement économique en Europe	61
4.	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	69
5.	Développement économique et social en Asie occidentale	80

Vue d'ensemble

Orientations générales

- 23.1 Établi en 1946 par la résolution 58 (I) de l'Assemblée générale, le programme ordinaire de coopération technique a pour objectif de soutenir les efforts de renforcement des capacités menés par les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays en transition et les pays sortant d'un conflit. Ces efforts visent à favoriser la réalisation, par les États Membres, du Programme de développement durable à l'horizon 2030, y compris les objectifs de développement durable et d'autres objectifs de développement arrêtés au niveau international, et l'application des décisions issues des conférences et réunions au sommet des Nations Unies. Le programme soutient et améliore, grâce à la mise en valeur des ressources humaines et au renforcement des institutions, les processus visant à développer les capacités des pouvoirs publics de formuler et de mettre en œuvre des politiques de développement économique et social durable. Le programme vise également à favoriser le partage de données d'expérience entre pays et régions, la coopération Sud-Sud, l'utilisation la plus large possible des compétences spécialisées disponibles dans les pays bénéficiaires et la création de réseaux d'échange de connaissances, afin de faciliter la poursuite des échanges et des activités d'assistance et d'assurer une action durable.
- 23.2 Dans le cadre de ce programme, le Secrétariat offre aux États Membres un accès aux nombreuses compétences et connaissances spécialisées en matière de développement dont disposent les entités responsables de son exécution aux échelons mondial et régional, à savoir : le Département des affaires économiques et sociales, les cinq commissions régionales – Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), Commission économique pour l'Europe (CEE), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) –, la CNUCED, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).
- 23.3 Les activités de renforcement des capacités s'appuient largement sur les travaux normatifs et analytiques des entités responsables de l'exécution du programme et donnent suite aux directives de politique générale et aux programmes d'action arrêtés par les États Membres dans le cadre des mécanismes intergouvernementaux. Les pays en développement peuvent ainsi bénéficier tant des savoirs résultant de ces activités que de l'expérience acquise par d'autres régions et mettre en commun et échanger les pratiques novatrices optimales. La contribution que le renforcement des capacités apporte aux activités normatives et analytiques des entités responsables et, en fin de compte, à l'appui au dialogue intergouvernemental, est tout aussi importante.
- 23.4 La caractéristique essentielle du programme ordinaire de coopération technique est qu'il doit être déterminé par la demande, et répondre à des demandes d'appui au renforcement des capacités expressément formulées par les États Membres. Par ailleurs, si l'on veut qu'ils complètent les programmes de travail des entités responsables, les services ne peuvent pas être fournis uniquement de façon ponctuelle, mais doivent plutôt s'inscrire dans une démarche programmatique complexe reposant sur une compréhension et une appréciation approfondies des besoins nationaux.
- 23.5 Aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030, les pays sont conscients qu'ils doivent adopter de nouvelles stratégies transformatrices et novatrices pour inscrire le principe de viabilité dans leur planification du développement, leurs politiques, leurs budgets, leur législation, leurs institutions, leurs cadres de suivi et leurs dispositifs d'application du principe de responsabilité. Pour ce faire, il faudra pouvoir s'appuyer sur des capacités individuelles, institutionnelles, analytiques et statistiques de façon à faire face de manière cohérente et intégrée aux enjeux intersectoriels complexes du développement durable. Bien que d'importants progrès aient été faits dans certains de ces domaines, les défis restent de taille. C'est pourquoi le renforcement des capacités est jugé indispensable pour progresser dans la réalisation du Programme 2030.

- 23.6 Dans sa résolution [71/243](#) sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, l'Assemblée générale a demandé aux fonds, programmes et institutions spécialisées des Nations Unies, quand les gouvernements nationaux en faisaient la demande, d'intensifier leur appui à l'établissement de capacités nationales, et au développement et au renforcement des capacités existantes, afin de favoriser l'obtention de résultats en matière de développement au niveau national et de faire en sorte que les pays assument le contrôle et la direction des activités, conformément à leurs politiques, plans et priorités en matière de développement, et de les aider à mettre en œuvre les objectifs de développement arrêtés au niveau international, à en assurer le suivi et à en rendre compte, en particulier en les aidant à intégrer les objectifs de développement durable dans leurs plans nationaux. L'examen quadriennal complet a permis de recenser les principaux domaines fonctionnels des activités de renforcement des capacités que le système des Nations Unies pour le développement est le mieux à même de mener, à savoir : la formulation d'orientations intégrées fondées sur des données factuelles ; un appui à l'élaboration de normes ; un appui au renforcement des capacités institutionnelles et statistiques des pays ; un appui aux gouvernements afin qu'ils puissent tirer profit des partenariats ; un appui à la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et à la coopération triangulaire et internationale ; une assistance technique ; un appui direct aux programmes. Le programme ordinaire de coopération technique continue d'être une source d'assistance technique complémentaire, permettant à l'Organisation de répondre à des demandes particulières de renforcement des capacités dans des domaines qui relèvent du mandat d'entités du système des Nations Unies, mais pour lesquelles elles ne disposent pas des ressources nécessaires. Il constitue donc un moyen par lequel les pays peuvent tirer parti des compétences existant dans le système de développement des Nations Unies, en particulier dans les organismes non résidents, afin de les aider à surmonter les nombreuses difficultés auxquelles ils doivent faire face pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable en accord avec le système redynamisé de coordonnateurs résidents et la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies envisagés dans la résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. La capacité du programme de répondre avec souplesse et dans de brefs délais à des demandes précises formulées par des pays en développement qui ont besoin d'une aide modeste mais urgente, et de donner à ces pays la possibilité de concevoir des mesures et des solutions communes en vue de régler des problèmes touchant des pays avec lesquels ils partagent une frontière ou qui se trouvent dans une situation semblable à la leur, tout en échangeant et transférant de nouvelles connaissances, compétences et technologies, est ce qui le différencie des autres formes d'appui apportées par le système des Nations Unies en matière de coopération technique.
- 23.7 L'utilisation stratégique des ressources du programme est désormais mieux définie dans le cadre de la stratégie globale de renforcement des capacités des différentes entités responsables et vient compléter d'autres fonds de développement, dont le Compte de l'ONU pour le développement, et les ressources extrabudgétaires, ce qui accroît son efficacité grâce au renforcement des liens et du suivi de l'exécution. Certaines entités ont élaboré des plans de travail intégrés pour leurs activités de renforcement des capacités afin de mieux corréliser les thèmes entre eux et de fournir un appui à l'échelle régionale et dans les pays.
- 23.8 Les entités internationales et régionales du Secrétariat qui exécutent des activités au titre du programme les coordonnent au moyen de mécanismes établis au niveau interne. Le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, dont l'objectif est d'harmoniser les programmes de ses membres, aide à rationaliser la répartition des tâches entre les entités internationales et régionales et à assurer leur complémentarité en promouvant la coordination des programmes et en dégageant des synergies dans les activités opérationnelles. En outre, la participation des entités responsables au Groupe des Nations Unies pour le développement permet à un groupe plus large d'entités de mieux connaître les compétences spécialisées et les capacités opérationnelles disponibles dans le système des Nations Unies, ce qui accroît les possibilités de coopération aux fins de l'exécution de projets et d'activités opérationnelles au niveau national, et améliore la cohérence des processus et cadres de coopération nationaux à l'échelle du système.

- 23.9 Toutes les entités responsables de l'exécution du programme ordinaire de coopération technique sont des organismes non résidents. De ce fait, elles collaborent avec les coordonnateurs et coordinatrices résidents et les autres organismes résidents afin de maximiser l'incidence des activités de développement menées à l'échelle des pays. Cette collaboration leur permet d'avoir accès à des informations à jour sur les priorités nationales de développement et de mieux se placer sur le terrain de la coopération au service du développement. Les organismes résidents ont, pour leur part, accès aux connaissances et compétences spécialisées des organismes non résidents. Cette coopération peut prendre la forme d'une programmation conjointe, notamment dans le cadre du bilan commun de pays, du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et du document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, ainsi que d'activités communes d'évaluation des besoins et, lorsqu'il y a lieu, de collecte de fonds.
- 23.10 De nombreux organismes non résidents ont conclu des accords de coopération institutionnelle avec des organismes résidents, souvent sous la forme de mémorandums d'accord. Certains coordonnateurs et coordinatrices résidents ont un attaché de liaison chargé des relations avec les organismes non résidents. La coopération entre organismes résidents et les organismes non résidents s'est améliorée, en particulier sur le plan de la communication et de la coordination, grâce notamment à une meilleure connaissance de leurs mandats respectifs, à leur participation à des réseaux de connaissances et à une meilleure planification des missions dans les pays par les organismes non résidents qui prennent directement contact avec les bureaux des coordonnateurs résidents et des organismes résidents pour mener leur travail à l'échelle nationale. L'élaboration et l'adoption d'instructions permanentes destinées aux pays qui souhaitent participer à l'initiative « Unis dans l'action » marquent une étape importante dans la démarche visant à fournir des solutions concrètes et flexibles aux équipes de pays des Nations Unies qui respectent le programme de réforme formulé dans la résolution sur l'examen quadriennal.
- 23.11 La coopération avec d'autres organismes d'aide au développement, comme les institutions de Bretton Woods, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les banques régionales de développement et d'autres organisations régionales se poursuivra, les différents partenaires travaillant de concert pour harmoniser les priorités de développement fixées pour les différents groupes de pays (pays les moins avancés, pays en développement sans littoral, petits États insulaires en développement), au sein des groupements régionaux et sous-régionaux, et en renforcer la cohérence, et pour faire en sorte que les activités menées sur le terrain dans le cadre du programme aient davantage d'effets à l'échelle des pays.
- 23.12 Conformément à la résolution 2514 (XXIV) de l'Assemblée générale et à la résolution 1434 (XLVII) du Conseil économique et social, les activités financées au titre du présent chapitre du budget continuent de mettre l'accent sur les services consultatifs à court terme, la formation et les projets opérationnels, comme indiqué ci-après. Les activités viseront à répondre aux besoins exprimés par les États Membres et les groupes de coopération régionaux et sous-régionaux, à la demande d'un État ou conformément au processus intergouvernemental, tout en tenant compte des critères applicables aux objectifs et aux utilisations du programme.
- 23.13 Les critères applicables à toutes les entités responsables de l'exécution du programme sont les suivants :
- a) Les activités doivent en premier lieu répondre aux demandes des pays en développement et être de courte durée (c'est-à-dire conçues et exécutées en moins de deux années civiles) ; les initiatives à plus long terme, qui nécessitent une exécution échelonnée et qui sont fondées sur les connaissances acquises lors d'interventions antérieures peuvent éventuellement se poursuivre, en attendant la mobilisation de ressources extérieures ;
 - b) Les activités doivent relever du programme de travail général de l'entité responsable tel que défini par son organe directeur, et l'entité doit jouer un rôle moteur manifeste pour ce qui est des fonctions normatives et analytiques ;
 - c) Les activités doivent servir à renforcer les capacités dans les pays en développement, notamment celles dont ils ont besoin pour s'acquitter des obligations qui leur sont faites par

les traités et instruments normatifs correspondants, et, grâce au partage des données d'expérience acquises au niveau des pays, enrichir les fonctions analytiques de l'entité responsable dans l'intérêt de tous les États Membres ;

- d) Les activités qui servent à établir les volets spécialisés de la stratégie de développement d'un pays ou à formuler les demandes de financement à plus grande échelle auprès d'autres sources sont en outre encouragées.

Services consultatifs à court terme

- 23.14 Les services consultatifs fournis aux gouvernements par les entités internationales et régionales consistent en des conseils techniques spécialisés de haut niveau et des transferts de connaissances sur des questions de politique générale, des stratégies de développement et la formulation ou l'évaluation de projets et de programmes. L'essentiel du programme repose sur les conseillers régionaux et interrégionaux, c'est-à-dire des spécialistes dont les compétences englobent aussi bien le renforcement des capacités que la connaissance concrète des sous-programmes. Ces conseillères et conseillers, intermédiaires essentiels entre les pays et les entités responsables, facilitent l'accès aux compétences spécialisées de l'Organisation à l'échelle du pays. Les services sont souvent fournis sous la forme de missions consultatives, qui sont préparées, exécutées et suivies au moyen de dispositifs utilisant les technologies de l'information et des communications. Les missions consultatives débouchent souvent sur la formulation de projets de coopération technique exécutés soit par un gouvernement, soit en partenariat avec une entité des Nations Unies. Elles peuvent aussi déboucher sur des projets financés au moyen du Compte pour le développement, ouvrant la voie à un appui durable s'inscrivant dans le long terme. Leur effet multiplicateur et leur incidence à plus long terme se trouvent ainsi renforcés. Les missions consultatives apportent aussi un appui technique, dont des activités de suivi et d'évaluation, à des programmes exécutés par les pays, ce qui permet de garantir que leur exécution est conforme aux décisions issues des conférences des Nations Unies.
- 23.15 Pour que le groupe de conseillers interrégionaux et régionaux possède le plus haut degré de connaissances et de compétences techniques, toutes les entités responsables de l'exécution du programme ordinaire de coopération technique se sont engagées à mettre à niveau leurs capacités en matière de services consultatifs pour faire face à l'évolution des besoins des États Membres, en s'appuyant sur les meilleures compétences et connaissances possibles, au besoin en remplaçant certains conseillers. Les prorogations sont examinées chaque année par des groupes de travail composés de hauts responsables départementaux, qui procèdent notamment à l'examen des services consultatifs déjà fournis et d'un plan de travail axé sur les résultats – s'inscrivant pleinement dans le programme de coopération technique du sous-programme – pour la période à venir. Les compétences requises pour la période suivante sont examinées chaque année et les postes redéfinis de manière systématique tous les cinq ans afin de mieux prendre en compte l'évolution des besoins des pays et de traiter les nouveaux problèmes. Cela peut conduire à une révision complète des compétences et à un recentrage des postes sur un domaine technique précis (comme la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale).
- 23.16 Conformément aux orientations définies par le passé dans le cadre du processus intergouvernemental, les entités responsables se sont efforcées de faire appel à des dispositifs complémentaires de services consultatifs, dont le recrutement ponctuel de conseillères et conseillers chargés de missions bien définies et de courte durée et le recours à des consultant et consultant, en puisant dans le vivier d'experts techniques existant aux niveaux national et régional, notamment lorsqu'il s'agit de traiter de questions concernant un pays particulier, pour lesquelles il est indispensable d'avoir une connaissance approfondie de la situation nationale ou régionale pour pouvoir fournir une aide utile et ciblée. Les entités s'appuient également sur des institutions nationales et régionales, en particulier dans le cadre d'ateliers nationaux qui permettent de transférer des connaissances et des compétences spécialisées disponibles localement et d'organiser des activités de suivi sur place.

Projets opérationnels

- 23.17 Les projets opérationnels servent de lien entre les travaux de recherche et d'analyse reposant sur l'expérience acquise dans le cadre des activités exécutées, et offrent la possibilité de tester, sur une petite échelle permettant d'examiner de près et de mesurer rapidement leurs effets, les recommandations relatives aux orientations à suivre et aux normes à adopter. Ils sont conçus pour répondre à un besoin clairement exprimé par un État Membre, compte étant tenu des priorités fixées pour les programmes et les sous-programmes. Il s'agit d'initiatives à plus long terme dont le financement est souvent complété par des ressources extrabudgétaires ou par le Compte pour le développement, de manière à étendre leurs activités. Ces projets peuvent concerner un pays mais peuvent aussi être interrégionaux ou sous-régionaux.

Formation

- 23.18 Les activités de formation visent à renforcer les connaissances et les compétences spécialisées, et à accroître ainsi les capacités des pays dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre efficace des politiques nationales. Elles prennent souvent la forme de séminaires et d'ateliers, mais aussi de bourses d'études de courte durée, qui permettent à leurs bénéficiaires d'approfondir leurs connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Les échanges de bonnes pratiques et la coopération Sud-Sud sont systématiquement encouragés. La principale considération qui guide les activités de formation menées au titre du programme est que les sujets étudiés doivent jouer un rôle de catalyseur dans le processus de développement et contribuer à relier la situation et les besoins locaux aux mesures prises pour donner suite aux décisions issues des grandes conférences. Même lorsque l'entité qui organise la formation est mondiale, on encourage la participation des commissions régionales concernées, afin que l'aide s'inscrive dans la durée et se poursuive au niveau régional une fois la formation terminée.
- 23.19 La formation est dispensée, à la demande des États Membres, pour remédier à un manque de capacités décelé dans un ou plusieurs pays. Les conseillers interrégionaux, les fonctionnaires et les consultants peuvent diriger des séminaires et des ateliers aux niveaux infranational, national et régional, ou y participer, en élaborant des programmes de formation, en facilitant le dialogue et en organisant des formations pratiques.
- 23.20 L'exécution du programme de coopération technique se fait selon des modalités souples, les choix étant opérés en fonction de l'objectif poursuivi : on a recours notamment, mais pas exclusivement, à des conseillers, à des consultants, à la formation, à des bourses d'études, à l'enseignement à distance, à des guides pratiques, aux réseaux d'échange de connaissances et aux projets opérationnels.
- 23.21 La nature même du programme fait que sa présentation dans le projet de budget-programme s'articule autour de grands thèmes sectoriels auxquels sont associées les différentes entités responsables de l'exécution.
- 23.22 Des efforts soutenus sont faits pour que les principes de la budgétisation axée sur les résultats soient pris en compte dans l'exécution des activités de renforcement des capacités financées au titre du programme ordinaire de coopération technique. Pour 2020, des activités de service au titre du programme sont prévues dans 54 sous-programmes.

Budget ordinaire : vue d'ensemble

- 23.23 Le montant qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2020 s'élève à 36 176 800 dollars avant actualisation des coûts et fait apparaître une augmentation de 3 289 900 dollars (10 %) par rapport au montant du crédit ouvert pour 2019, comme indiqué dans le tableau 23.1. L'augmentation demandée vise à apporter un soutien additionnel aux efforts consacrés par les États Membres à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et permettra de financer l'exécution des mandats dans leur intégralité, d'une manière efficace et rationnelle.

Titre V Coopération régionale pour le développement

23.24 On trouvera dans les tableaux 23.1 à 23.3 la répartition des ressources par composante, objet de dépense et programme. On trouvera dans le tableau 23.5 un récapitulatif des produits retenus par entité responsable.

Tableau 23.1

Évolution des ressources financières, par composante et grande catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2020	2020
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats élargis	Autres changements	(prévisions avant actualisation des coûts)			Actualisation des coûts	(prévisions après actualisation des coûts)
Composante										
A. Services consultatifs sectoriels	11 101,6	13 773,2	–	–	1 377,3	1 377,3	10,0	15 150,5	288,5	15 439,0
B. Services consultatifs régionaux et sous- régionaux	17 473,2	19 114,6	–	–	1 911,7	1 911,7	10,0	21 026,3	690,2	21 716,5
Total	28 574,8	32 887,8	–	–	3 289,0	3 289,0	10,0	36 176,8	978,7	37 155,5
Grande catégorie de dépenses										
Objets de dépense autres que les postes	28 574,8	32 887,8	–	–	3 289,0	3 289,0	10,0	36 176,8	978,7	37 155,5
Total	28 574,8	32 887,8	–	–	3 289,0	3 289,0	10,0	36 176,8	978,7	37 155,5

Tableau 23.2

Évolution des ressources financières, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage			
Autres dépenses de personnel	15 304,2	17 836,0	519,2	2,9	18 355,2	540,9	18 896,1
Consultants et experts	3 382,5	3 508,3	930,6	26,5	4 438,9	180,0	4 618,9
Voyages des représentants	52,6	–	–	–	–	–	–
Voyages officiels	2 565,4	3 122,2	331,2	10,6	3 453,4	53,6	3 507,0
Services contractuels	679,0	296,4	373,6	126,0	670,0	31,2	701,2
Frais généraux de fonctionnement	443,5	505,2	40,4	8,0	545,6	9,4	555,0
Fournitures et accessoires	5,0	2,6	–	–	2,6	0,2	2,8
Mobilier et matériel	62,9	68,6	(67,2)	(98,0)	1,4	0,1	1,5
Bourses, subventions et contributions	6 079,7	7 548,5	1 161,2	15,4	8 709,7	163,3	8 873,0
Total	28 574,8	32 887,8	3 289,0	10,0	36 176,8	978,7	37 155,5

Tableau 23.3
Évolution des ressources financières, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions avant actualisation des coûts)	Actualisation des coûts	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Montant	Pourcentage			
A. Services consultatifs sectoriels							
1. Affaires économiques et sociales	6 427,2	7 864,2	786,4	10,0	8 650,6	138,6	8 789,2
2. Commerce et développement	1 186,9	1 374,7	137,5	10,0	1 512,2	23,4	1 535,6
3. Établissements humains	794,2	956,5	95,7	10,0	1 052,2	64,5	1 116,7
4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale	871,2	876,2	87,6	10,0	963,8	16,1	979,9
5. Droits de l'homme	1 435,5	2 074,2	207,4	10,0	2 281,6	35,0	2 316,6
6. Aide humanitaire	386,7	627,4	62,7	10,0	690,1	11,0	701,1
B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux							
1. Développement économique et social en Afrique	6 336,7	6 998,1	700,0	10,0	7 698,1	395,7	8 093,8
2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique	2 954,0	3 250,5	325,1	10,0	3 575,6	51,8	3 627,4
3. Développement économique et social en Europe	1 612,0	1 981,2	198,1	10,0	2 179,3	33,4	2 212,7
4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes	3 553,6	3 743,6	374,4	10,0	4 118,0	103,2	4 221,2
5. Développement économique et social en Asie occidentale	3 016,9	3 141,2	314,1	10,0	3 455,3	117,0	3 572,3
Total	28 574,8	32 887,8	3 289,0	10,0	36 176,8	978,7	37 155,5

Figure 23.I
Répartition des ressources proposées pour 2020, par entité

(En millions de dollars des États-Unis)

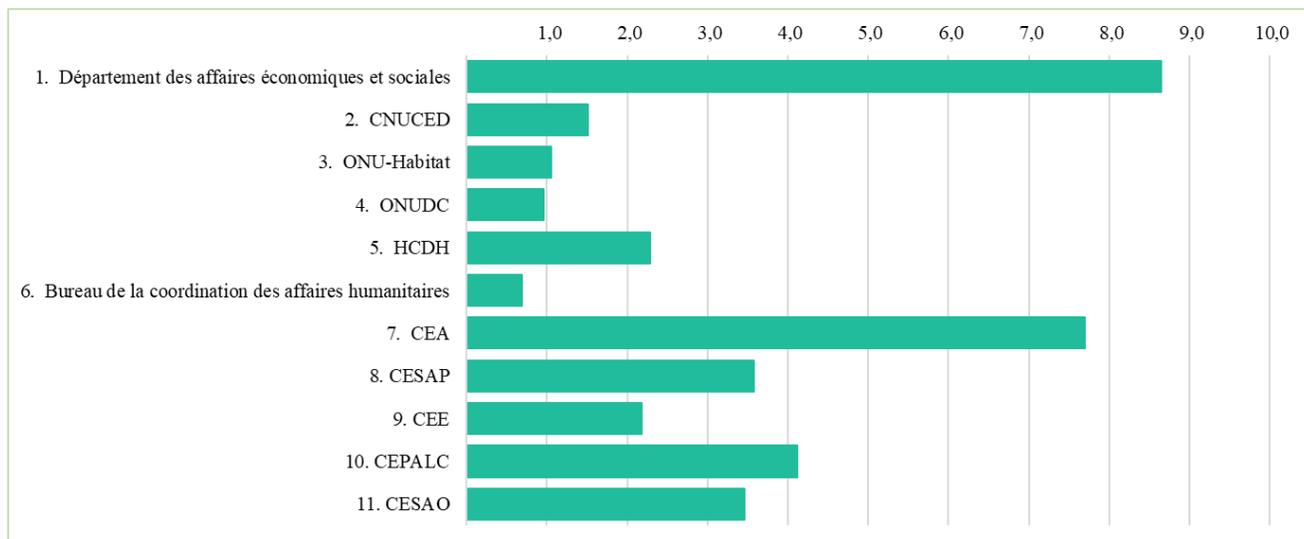


Figure 23.II
Répartition des ressources proposées pour 2020 (avant actualisation des coûts)

(En milliers de dollars des États-Unis)



A. Services consultatifs sectoriels

Tableau 23.4 :
Récapitulatif des ressources nécessaires par sous-programme et entité chargée de l'exécution^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Département des affaires économiques et sociales	2020				Bureau de la coordination des affaires humanitaires	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
				CNUCED	ONU-Habitat	ONUDC	HCDH		
1. Affaires économiques et sociales									
Développement social inclusif	840,8	850,0	850,0	–	–	–	–	–	863,6
Développement durable	951,6	1 049,8	1 541,3	–	–	–	–	–	1 566,1
Statistiques	1 401,7	1 443,5	1 443,5	–	–	–	–	–	1 466,6
Population	114,1	338,1	338,1	–	–	–	–	–	343,6
Politiques et analyse économiques	890,4	957,4	957,4	–	–	–	–	–	972,8
Institutions publiques et administration numérique	1 058,8	1 033,2	1 033,2	–	–	–	–	–	1 049,6
Gestion durable des forêts	475,0	443,3	443,3	–	–	–	–	–	450,4
Financement du développement durable	694,7	1 748,9	2 043,8	–	–	–	–	–	2 076,5
2. Commerce et développement									
Mondialisation, interdépendance et développement	232,5	283,3	–	290,8	–	–	–	–	295,3
Investissement et entreprises	232,5	283,3	–	290,8	–	–	–	–	295,3
Commerce international et produits de base	232,5	283,3	–	290,8	–	–	–	–	295,3
Technologie et logistique	238,5	283,4	–	356,4	–	–	–	–	361,9
Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux	250,9	241,4	–	283,4	–	–	–	–	287,7
3. Établissements humains	794,2	956,5	–	–	1 052,2	–	–	–	1 116,7
4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale									
Justice et Coopération technique et appui opérationnel	871,2	876,2	–	–	–	963,8	–	–	979,9
5. Droits de l'homme									
Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège	1 435,5	2 074,2	–	–	–	–	2 281,6	–	2 316,6

Titre V Coopération régionale pour le développement

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	2020						Bureau de la coordination des affaires humanitaires	2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			Département des affaires économiques et sociales	CNUCED	ONU-Habitat	ONUSD	HCDH			
6. Aide humanitaire										
Analyse des politiques	41,9	92,0	–	–	–	–	–	154,7	157,2	
Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence	144,2	253,8	–	–	–	–	–	253,8	257,9	
Services d'appui d'urgence	128,2	153,8	–	–	–	–	–	153,8	156,2	
Information et mobilisation dans les situations d'urgence humanitaire	72,4	127,8	–	–	–	–	–	127,8	129,8	
Total	11 101,7	13 773,2	8 650,6	1 512,2	1 052,2	963,8	2 281,6	690,1	15 439,0	

^a La répartition, qui varie en fonction des demandes d'assistance, est donnée à titre purement indicatif.

1. Affaires économiques et sociales

23.25 Les activités relevant des affaires économiques et sociales sont exécutées par le Département des affaires économiques et sociales. Les activités menées par le Département au titre du programme ordinaire de coopération technique consisteront à aider les pays à élaborer des politiques, stratégies et programmes nationaux viables qui tiennent compte du Programme 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et d'autres cadres de politique générale pertinents, notamment en ce qui concerne la poursuite des objectifs de développement durable et des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international. En 2020, le Département s'attachera à aider les pays a) à se doter de cadres de politique générale et de planification cohérents, intégrés et fondés sur des données factuelles en vue de la mise en œuvre du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba ; b) à se doter d'institutions efficaces et responsables qui mettent en œuvre des processus décisionnels inclusifs et participatifs à l'appui du développement durable ; c) à renforcer leurs capacités techniques nationales pour mobiliser les moyens permettant de réaliser le Programme 2030. Pour ce faire il privilégiera le renforcement des capacités nationales d'analyse des politiques, la prise en compte systématique du développement durable, les données et statistiques, le suivi, l'évaluation et l'examen intégrés, la collaboration avec les parties prenantes, la mobilisation des ressources nationales et internationales et les partenariats. L'impératif consistant à « ne laisser personne de côté » sera au cœur de toutes les activités de planification et de programmation du Département en matière de développement des capacités. Ce principe se traduit par une approche axée sur l'être humain visant à s'attaquer aux causes multidimensionnelles de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion et à protéger les personnes touchées par les crises, les conflits et les catastrophes, ainsi que sur les droits de l'homme, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Les activités de développement des capacités seront toujours menées en adéquation avec les priorités nationales et auront pour objectif de promouvoir l'appropriation du processus et de ses résultats par les pays. Le Département poursuivra ses objectifs de développement des capacités en coopérant étroitement avec les cinq commissions régionales, le système des coordonnateurs résidents et d'autres partenaires en vue d'assurer une bonne coordination des activités s'appuyant sur les complémentarités. Le Département continuera de donner la priorité aux besoins des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement, des pays sortant d'un conflit et d'autres pays ayant des besoins particuliers, tels les pays en transition après un conflit et les pays en développement sans littoral.

Sous-programme 2. Développement social inclusif

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Amélioration de la situation des peuples autochtones dans certains pays d'Afrique

Les entités chargées du sous-programme intensifieront leurs activités de sensibilisation et de renforcement des capacités concernant la formulation de politiques de protection des droits des peuples autochtones et adapteront leurs services consultatifs aux besoins spécifiques des pays demandeurs, notamment ceux d'Afrique australe et orientale.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'amélioration de la situation des peuples autochtones dans certains pays d'Afrique. L'élan régional en faveur de la reconnaissance et de la protection des droits des peuples autochtones et de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques et programmes sociaux qui répondent à leurs priorités et préoccupations s'en trouvera ainsi renforcé.

Concrètement, si le résultat est atteint, des approches participatives inspireront la formulation et l'adoption de politiques et de programmes de développement inclusif au bénéfice des peuples autochtones.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.5

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	238,5	302,0	–	–	302,0
Consultants et experts	49,8	50,0	–	–	50,0
Voyages des représentants	2,8	–	–	–	–
Voyages officiels	160,6	170,0	–	–	170,0
Services contractuels	23,3	23,0	–	–	23,0
Frais généraux de fonctionnement	87,8	85,0	–	–	85,0
Bourses, subventions et contributions	278,0	220,0	–	–	220,0
Total	840,8	850,0	–	–	850,0

Sous-programme 3. Développement durable

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des États Membres à rendre compte des progrès qu'ils ont accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable

Les entités chargées du sous-programme s'emploieront à appuyer la réalisation au niveau national de chacun des objectifs de développement durable. Des ateliers de renforcement des capacités seront organisés à cet effet en marge des grandes conférences et colloques sur les objectifs spécifiques qui seront examinés par le Forum politique de haut niveau pour le développement durable en 2020 et 2021.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des États Membres à rendre compte des progrès qu'ils ont accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Concrètement, si le résultat est atteint, le nombre de mentions des textes et recommandations issus des ateliers de renforcement des capacités et des réunions sur certains objectifs de développement durable qui sont faites dans les rapports nationaux, notamment les rapports relatifs à l'examen national volontaire pour 2020 et 2021, devrait augmenter.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.6

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	533,9	549,3	–	–	549,3
Consultants et experts	–	10,0	–	–	10,0
Voyages des représentants	16,1	–	–	–	–
Voyages officiels	114,7	110,0	–	–	110,0
Services contractuels	7,7	35,0	–	–	35,0
Frais généraux de fonctionnement	27,2	39,0	–	–	39,0
Fournitures et accessoires	1,1	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	250,9	306,5	491,5	160,4	798,0
Total	951,6	1 049,8	491,5	46,8	1 541,3

23.26 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique par la demande de ressources supplémentaires destinées à l'organisation d'ateliers visant à donner aux États Membres davantage de moyens de rendre compte des progrès qu'ils ont accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Sous-programme 4. Statistiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Qualité et ventilation des données statistiques relatives à la situation respective des femmes et des hommes et aux indicateurs des objectifs de développement durable qui comprennent une composante genre

En 2020, les entités chargées du sous-programme organiseront des ateliers axés sur le besoin de données précises, fiables, comparables et ventilées sur l'entrepreneuriat considéré sous l'angle de la perspective femmes-hommes, l'accès aux actifs corporels et financiers, le partage du pouvoir et des décisions au sein du ménage, le lien entre genre et environnement et la pauvreté au niveau individuel, l'objectif étant de favoriser la recherche, de faire en sorte que les politiques reposent sur une base factuelle et de permettre un suivi et une évaluation efficaces du respect des engagements dans la durée.

Des outils de renforcement des capacités, notamment des cours d'apprentissage en ligne renvoyant à des trousseaux d'information régionales, seront mis à disposition.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la qualité et la ventilation des données statistiques relatives à la situation respective des femmes et des hommes et aux indicateurs des objectifs de développement durable qui comprennent une composante genre.

Concrètement, si le résultat est atteint, il se traduira entre autres par une augmentation du nombre de points de données ventilés et par la création d'un portail de données et de métadonnées sur le genre, qui sera accessible au public. Ce portail contiendra non seulement la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes mais aussi des données sur les indicateurs des objectifs de développement durable pertinents au regard des questions de genre, des statistiques sur l'emploi du temps et des statistiques sur la violence à l'égard des femmes.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.7

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	941,5	985,5	–	–	985,5
Consultants et experts	17,0	20,0	–	–	20,0
Voyages officiels	132,2	140,0	–	–	140,0
Services contractuels	18,5	18,0	–	–	18,0
Frais généraux de fonctionnement	13,6	15,0	–	–	15,0
Bourses, subventions et contributions	279,0	265,0	–	–	265,0
Total	1 401,7	1 443,5	–	–	1 443,5

Sous-programme 5. Population

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Amélioration de l'accès des États Membres à des supports et outils de formation actualisés et intégrés sur la population et le développement

Le sous-programme prévoit d'actualiser, d'adapter et de mettre au point, selon qu'il conviendra, des supports et outils afin de les rendre plus utiles aussi bien comme documentation d'appui aux ateliers en présentiel que comme outils à part entière mettant à profit les technologies de l'information modernes aux fins de l'apprentissage en ligne. Un accès intégré à ces supports et outils rendrait l'information et les méthodologies plus accessibles et plus facilement utilisables pour un plus large éventail de fonctionnaires, de spécialistes de l'analyse des politiques et de chercheurs.

Résultats concrets et mesure des résultats

Concrètement, si le résultat est atteint, il se mesura aux téléchargements par les États Membres de supports de formation et à l'exploitation d'outils spécialisés au moyen d'une plateforme en ligne qui leur est réservée.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.8

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	84,9	218,1	–	–	218,1
Consultants et experts	29,0	5,0	–	–	5,0
Voyages officiels	–	62,0	–	–	62,0
Frais généraux de fonctionnement	–	5,0	–	–	5,0
Bourses, subventions et contributions	0,2	48,0	–	–	48,0
Total	114,1	338,1	–	–	338,1

Sous-programme 6. Politiques et analyse économiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité d'analyse des ministères et des organismes gouvernementaux, l'objectif étant de les rendre mieux à même d'analyser quantitativement les problèmes interdépendants et d'inspirer ainsi des politiques intégrées et cohérentes, au moyen d'une collaboration intersectorielle et interinstitutions en matière d'analyse

Le sous-programme permettra d'accroître le nombre d'ateliers organisés à l'intention des responsables techniques des gouvernements afin de renforcer l'analyse fondée sur des données factuelles et d'aider les pays à élaborer des politiques de développement durable intégrées.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité d'analyse des ministères et des organismes gouvernementaux, l'objectif étant de les rendre mieux à même d'analyser quantitativement les problèmes interdépendants et d'inspirer ainsi des politiques intégrées et cohérentes, au moyen de la collaboration intersectorielle et interinstitutions en matière d'analyse.

Concrètement, si le résultat est atteint, des rapports, des notes d'orientation et des exposés, entre autres, seront élaborés à l'intention des cadres supérieurs et des décideurs par le personnel technique des ministères et des organismes gouvernementaux afin de leur communiquer des analyses et des conseils factuels, devant inspirer des politiques et stratégies intégrées.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.9

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	711,8	767,4	–	–	767,4
Consultants et experts	92,2	92,0	–	–	92,0
Voyages officiels	61,8	62,0	–	–	62,0
Services contractuels	6,1	6,6	–	–	6,6
Frais généraux de fonctionnement	5,3	6,0	–	–	6,0
Bourses, subventions et contributions	13,2	23,4	–	–	23,4
Total	890,4	957,4	–	–	957,4

Sous-programme 7. Institutions publiques et administration numérique

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Élaboration par l'Équipe spéciale sur les écoles d'administration publique d'une formation sur le rôle moteur du secteur public au service du développement durable

Les entités chargées de ce sous-programme mettront l'accent sur la formation en Afrique aux fins de l'élaboration du cadre de compétences et du cadre conceptuel voulus pour que les cours de formation des formateurs contribuent à la réalisation par les États Membres des objectifs de développement durable.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'élaboration par l'Équipe spéciale sur les écoles d'administration publique d'une formation sur le rôle moteur du secteur public au service du développement durable. Cette formation permettra aux fonctionnaires de mieux mettre en œuvre le Programme 2030 et les objectifs de développement durable à leur retour dans leurs pays d'origine respectifs.

Concrètement, si le résultat est atteint, une attestation sera délivrée à 300 fonctionnaires à l'issue de leur formation dans des écoles et instituts africains d'administration publique en matière de formation et de développement.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.10

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	764,1	738,2	–	–	738,2
Consultants et experts	8,2	20,0	–	–	20,0
Voyages des représentants	15,2	–	–	–	–
Voyages officiels	84,4	90,0	–	–	90,0
Services contractuels	4,0	6,6	–	–	6,6
Frais généraux de fonctionnement	10,8	20,0	–	–	20,0
Fournitures et accessoires	1,7	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	170,4	158,4	–	–	158,4
Total	1 058,8	1 033,2	–	–	1 033,2

Sous-programme 8. Gestion durable des forêts

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des États Membres à lever des fonds en faveur d'une gestion durable des forêts

Le sous-programme permettra à tous les États Membres d'accéder facilement à l'information et d'échanger des données sur les meilleures pratiques, les réussites et les possibilités concernant les financements destinés aux forêts, quelle qu'en soit la source, grâce à la conception d'un site Web interactif comprenant une base de données en ligne, le centre d'échanges d'informations du Réseau mondial de facilitation du financement forestier.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des États Membres à lever des fonds en faveur d'une gestion durable des forêts.

Concrètement, si le résultat est atteint, 10 stratégies nationales ou propositions de projets de financement forestier seront adoptées ou soumises.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.11

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	215,8	218,1	–	–	218,1
Consultants et experts	105,6	123,0	–	–	123,0
Voyages officiels	51,6	54,8	–	–	54,8
Services contractuels	1,1	1,7	–	–	1,7
Frais généraux de fonctionnement	26,9	17,7	–	–	17,7
Bourses, subventions et contributions	74,0	28,0	–	–	28,0
Total	475,0	443,3	–	–	443,3

Sous-programme 9. Financement du développement durable

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Engagement politique à respecter les normes fiscales internationales applicables aux conventions fiscales, dans un souci de transparence, d'échange de renseignements et de prévention de l'utilisation abusive des dites conventions.

Le sous-programme comprend une assistance technique aux pays en développement, les objectifs étant les suivants : a) dégager des ressources fiscales supplémentaires aux fins du développement durable ; et b) grâce aux politiques fiscales, réduire les inégalités au sein des pays et promouvoir des modèles positifs en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir un engagement politique à respecter les normes fiscales internationales applicables aux conventions fiscales, dans un souci de transparence, d'échange de renseignements et de prévention de l'utilisation abusive des dites conventions.

Concrètement, si le résultat est atteint, des mesures de politique fiscale visant entre autres à réduire les inégalités et à protéger l'environnement seront prises au niveau national.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.12

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	405,0	1 476,4	–	–	1 476,4
Consultants et experts	153,0	142,8	294,9	206,5	437,7
Voyages des représentants	3,1	–	–	–	–
Voyages officiels	41,5	42,0	–	–	42,0
Services contractuels	16,1	1,7	–	–	1,7
Frais généraux de fonctionnement	19,9	6,0	–	–	6,0
Bourses, subventions et contributions	56,1	80,0	–	–	80,0
Total	694,7	1 748,9	–	–	2 043,8

23.27 L'augmentation proposée pour 2020 au titre des consultants et experts (294 900 dollars) s'explique par les ressources supplémentaires demandées pour les services supplémentaires de consultants et d'experts aptes à donner aux États Membres des conseils sur la manière de dégager par l'impôt des ressources supplémentaires en faveur du développement durable et d'utiliser les politiques budgétaires pour contribuer à réduire les inégalités à l'intérieur des pays et promouvoir des modèles positifs en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

2. Commerce et développement

23.28 Les activités dans ce secteur sont exécutées par la CNUCED. Ces activités consistent principalement : a) à fournir des conseils techniques concernant les actions possibles et leurs implications respectives et à créer des possibilités d'assistance technique en matière de commerce, d'investissements et de questions connexes, en s'inspirant largement des mandats et des questions d'orientation tirés du Maafikiano de Nairobi et d'autres documents pertinents ; b) à dispenser aux fonctionnaires et aux intervenants sur le terrain une formation sur les priorités économiques internationales, afin d'accroître leur capacité d'élaborer des interventions plus efficaces et mieux intégrées, comme il est demandé au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok et réitéré dans le Consensus de São Paulo et le Mandat de Doha ; c) à offrir des services consultatifs et un soutien technique et à assurer la coordination de l'assistance technique que reçoivent les pays les moins développés, notamment dans le contexte du Cadre intégré renforcé auquel participent les six organismes concernés (CNUCED, Organisation mondiale du commerce, Centre du commerce international, Programme des Nations unies pour le développement, Banque mondiale et Fonds monétaire international).

Sous-programme 1. Mondialisation, interdépendance et développement

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement économique tenant compte notamment des problématiques liées à la mondialisation et l'interdépendance, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres

En 2020, des cours régionaux sur les grandes questions économiques internationales seront organisés dans le cadre du sous-programme à l'intention des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Europe orientale et des pays en transition économique. Grâce à ce sous-programme, le programme de cours régionaux sera enrichi des conclusions et analyses récentes établies dans le cadre du programme de recherches de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) sur la mondialisation, l'interdépendance et le développement. En outre, la CNUCED lancera un nouveau cours interrégional à l'intention de participants sélectionnés parmi ceux ayant suivi les cours régionaux précédents afin de maximiser les possibilités de réseautage et d'apprentissage mutuel des meilleures pratiques.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir un renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement économique tenant compte notamment des problématiques liées à la mondialisation et l'interdépendance, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres.

Concrètement, si le résultat est atteint, les participants donneront leurs impressions une première fois après le cours puis à nouveau un temps plus tard en indiquant comment leurs nouvelles compétences ont profité à leur organisation.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.13

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	140,0	150,0	(10,0)	(6,7)	140,0
Voyages officiels	46,4	34,6	17,5	50,6	52,1
Bourses, subventions et contributions	46,1	98,7	–	–	98,7
Total	232,5	283,3	7,5	2,6	290,8

- 23.29 L'augmentation proposée pour 2020 au titre des voyages officiels (17 500 dollars) s'explique principalement par l'augmentation prévue des besoins en matière de services consultatifs dans le domaine de l'élaboration de politiques de développement économique, notamment en ce qui concerne la mondialisation et l'interdépendance, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres. Cette augmentation est compensée en partie par une diminution des ressources demandées au titre des autres dépenses de personnel (10 000 dollars), liée à la décision de transférer le soutien aux conseillers régionaux au sous-programme 5.

Sous-programme 2. Investissement et entreprises

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement économique tenant compte notamment des problématiques liées à l'investissement et aux entreprises, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres

En 2020, des cours régionaux sur les grandes questions économiques internationales seront organisés dans le cadre du sous-programme à l'intention des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Europe orientale et des pays en transition économique. Grâce à ce sous-programme, le programme de cours régionaux sera enrichi des conclusions et analyses récentes établies dans le cadre du programme de recherche de la CNUCED sur l'investissement et les entreprises. En outre, la CNUCED lancera un nouveau cours interrégional à l'intention de participants sélectionnés parmi ceux ayant suivi les cours régionaux précédents afin de maximiser les possibilités de réseautage et d'apprentissage mutuel des meilleures pratiques.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir un renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement économique tenant compte notamment des problématiques liées à l'investissement et aux entreprises, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres.

Concrètement, si le résultat est atteint, les participants donneront leurs impressions une première fois après le cours puis à nouveau un temps plus tard en indiquant comment leurs nouvelles compétences ont profité à leur organisation.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.14

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	140,0	150,0	(10,0)	(6,7)	140,0
Voyages officiels	46,4	34,6	17,5	50,6	52,1
Bourses, subventions et contributions	46,1	98,7	–	–	98,7
Total	232,5	283,3	7,5	2,6	290,8

23.30 L'augmentation nette de 7 500 dollars proposée pour 2020 s'explique par l'augmentation de 17 500 dollars au titre des voyages officiels liée à l'augmentation prévue des besoins en matière de services consultatifs dans le domaine des politiques de développement économique, notamment en ce qui concerne la mondialisation et l'interdépendance, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres. Cette augmentation est compensée en partie par une diminution des ressources demandées au titre des autres dépenses de personnel (10 000 dollars), liée à la décision de transférer le soutien aux conseillers régionaux au sous-programme 5.

Sous-programme 3. Commerce international et produits de base

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement économique tenant compte notamment des problématiques liées au commerce international et aux produits de base, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres

En 2020, des cours régionaux sur les grandes questions économiques internationales seront organisés dans le cadre du sous-programme à l'intention des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Europe orientale et des pays en transition économique. Grâce à ce sous-programme, le programme de cours régionaux sera enrichi des conclusions et analyses récentes établies dans le cadre du programme de recherche de la CNUDEC sur le commerce international et les produits de base. En outre, la CNUCED lancera un nouveau cours interrégional à l'intention de participants sélectionnés parmi ceux ayant suivi les cours régionaux précédents afin de maximiser les possibilités de réseautage et d'apprentissage mutuel des meilleures pratiques.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir un renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement économique tenant compte notamment des problématiques liées au commerce international et aux produits de base, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres.

Concrètement, si le résultat est atteint, les participants donneront leurs impressions une première fois après le cours puis à nouveau un temps plus tard en indiquant comment leurs nouvelles compétences ont profité à leur organisation.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.15

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	140,0	150,0	(10,0)	(6,7)	140,0
Voyages officiels	46,4	34,6	17,5	50,6	52,1
Bourses, subventions et contributions	46,1	98,7	–	–	98,7
Total	232,5	283,3	7,5	2,6	290,8

- 23.31 L'augmentation nette proposée pour 2020 au titre des voyages officiels (17 500 dollars) s'explique principalement par l'augmentation prévue des besoins en matière de services consultatifs dans le domaine des politiques de développement économique, notamment en ce qui concerne la mondialisation et l'interdépendance, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres. Cette augmentation est compensée en partie par une diminution des ressources demandées au titre des autres dépenses de personnel (10 000 dollars), liée à la décision de transférer le soutien aux conseillers régionaux au sous-programme 5.

Sous-programme 4. Technologie et logistique

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement économique tenant compte notamment des problématiques liées à la technologie et à la logistique, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres

En 2020, des cours régionaux sur les grandes questions économiques internationales seront organisés dans le cadre du sous-programme à l'intention des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et de l'Europe orientale et des pays en transition économique. Grâce à ce sous-programme, le programme de cours régionaux sera enrichi des conclusions et analyses récentes établies dans le cadre du programme de recherche de la CNUDEC sur la technologie et la logistique. En outre, la CNUCED lancera un nouveau cours interrégional à l'intention de participants sélectionnés parmi ceux ayant suivi les cours régionaux précédents afin de maximiser les possibilités de réseautage et d'apprentissage mutuel des meilleures pratiques.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir un renforcement de la capacité des fonctionnaires des pays en développement à formuler et à mettre en œuvre des politiques de développement économique tenant compte notamment des problématiques liées à la technologie et à la logistique, qui soient propices à la réalisation des objectifs de développement durable par les États Membres.

Concrètement, si le résultat est atteint, les participants donneront leurs impressions une première fois après le cours puis à nouveau un temps plus tard en indiquant comment leurs nouvelles compétences ont profité à leur organisation.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.16

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	140,0	150,0	55,5	37,0	205,5
Voyages des représentants	5,8	–	–	–	–
Voyages officiels	46,4	34,7	17,5	50,4	52,2
Frais généraux de fonctionnement	0,2	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	46,1	98,7	–	–	98,7
Total	238,5	283,4	73,0	25,8	356,4

23.32 L'augmentation proposée pour 2020 au titre des autres dépenses de personnel (55 500 dollars) et des voyages officiels (17 500 dollars) s'explique par les ressources supplémentaires demandées au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et des voyages officiels, ces ressources devant aider les pays en développement à mesurer les services fournis par voie numérique (ou à l'aide des technologies de l'information et des communications) dont les statistiques officielles ne rendent pas encore compte. Cette assistance technique, fondée sur la méthodologie de la CNUCED, contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 8, 9 et 17 dans les pays bénéficiaires.

Sous-programme 5. Afrique, pays les moins avancés et programmes spéciaux

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Amélioration des politiques visant à promouvoir le développement économique de l'Afrique

En 2020, l'accent sera mis sur l'appui à la région dans les phases ultérieures de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, y compris pendant la période de mise en place de cette zone. Dans ce contexte, la CNUCED s'emploiera, de concert avec les bénéficiaires, à faire en sorte que la Zone de libre-échange profite le plus possible au développement et fournira à cet effet aux États parties à l'Accord un appui technique et des services consultatifs sur les stratégies régionales et sectorielles, entre autres, et des conseils adaptés à leurs besoins sous forme d'examen des politiques et de larges débats multipartites.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'amélioration des politiques visant à promouvoir le développement économique de l'Afrique.

Concrètement, si le résultat est atteint, il sera tenu compte des politiques et recommandations de la CNUCED dans les stratégies, politiques et décisions, et les participants aux activités de formation et les bénéficiaires des services consultatifs donneront leurs impressions sur ces activités et services. Une attention particulière sera portée dans ce cadre à certains documents, dont la liste des concessions et des engagements pris en vertu de l'Accord et les positions de négociation connexes.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.17

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	204,3	206,8	24,5	11,8	231,3
Voyages officiels	46,6	34,6	17,5	50,6	52,1
Bourses, subventions et contributions	–	–	–	–	–
Total	250,9	241,4	42,0	17,4	283,4

- 23.33 L'augmentation proposée pour 2020 (42 000 dollars) s'explique principalement : a) par les ressources supplémentaires demandées au titre des autres dépenses de personnel, liées a) au transfert du soutien aux conseillers régionaux vers le sous-programme 5 (24 500 dollars) ; b) aux ressources supplémentaires destinées aux voyages officiels (17 500 dollars) afin de financer les déplacements permettant la participation à des réunions et consultations avec les gouvernements, les organisations spécialisées, les entités des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi que la collecte de données et d'autres renseignements en vue de l'établissement de rapports. Cette augmentation est liée aux activités supplémentaires prévues au titre du sous-programme 5, notamment en ce qui concerne la prestation d'une assistance technique aux pays d'Afrique pour les aider à atteindre les buts et les cibles énoncés dans les objectifs de développement durable.

3. Établissements humains

Sous-programmes 1 (Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans le continuum urbain-rural), 2 (Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions), 3 (Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain) et 4 (Prévention et gestion efficaces des crises urbaines)

a) **Projet de plan-programme pour 2020**

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des États Membres d'adopter des législations urbaines nationales et locales, des systèmes d'aménagement des terres et des cadres de gouvernance améliorés

Dans le cadre de ses initiatives interrégionales, ONU-Habitat apportera un appui technique consultatif aux autorités nationales et locales des pays bénéficiaires et renforcera ses activités de coopération technique pour aider les États Membres à prendre des mesures pour atteindre les objectifs clefs du plan stratégique du Programme pour 2020-2025, à savoir la réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans le continuum urbain-rural, un meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions, le renforcement de l'action climatique et l'amélioration de l'environnement urbain et une prévention et une gestion efficaces des crises urbaines.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des États Membres d'adopter des législations urbaines nationales et locales, des systèmes d'aménagement des terres et des cadres de gouvernance améliorés et de planifier, concevoir et bâtir des établissements humains durables dotés d'une économie urbaine et de finances municipales solides.

Concrètement, si le résultat est atteint, les États Membres auront adopté des législations urbaines nationales et locales, des systèmes d'aménagement des terres et des cadres de gouvernance.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) **Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020**

Tableau 23.18

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	757,4	833,3	–	–	833,3
Consultants et experts	–	3,5	–	–	3,5
Voyages officiels	12,6	43,5	38,2	88,0	81,8
Services contractuels	21,2	55,9	57,4	102,7	113,3
Frais généraux de fonctionnement	2,9	16,3	–	–	16,3
Fournitures et accessoires	–	2,6	–	–	2,6
Mobilier et matériel	0,1	1,4	–	–	1,4
Total	794,2	956,5	95,6	10,0	1 052,2

- 23.34 L'augmentation proposée pour 2020 au titre des voyages officiels (38 200 dollars) et des services contractuels (57 400 dollars) s'explique par les ressources supplémentaires demandées aux fins de l'organisation d'ateliers et de séminaires supplémentaires aux niveaux régional et national dans le but de faciliter l'établissement de plans d'action et d'application de politiques et programmes à l'appui d'une urbanisation et d'établissements humains durables, conformément aux objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 11, et au Nouveau Programme pour les villes, afin d'accélérer les progrès accomplis par les régions et pays concernés sur la voie du développement urbain durable.

4. Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale

- 23.35 Les activités dans ce secteur seront exécutées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Il s'agit de fournir des services consultatifs et un appui technique aux pays en développement, aux pays en transition et aux pays sortant d'un conflit pour les aider à :
- a) adhérer aux instruments internationaux relatifs au contrôle des drogues et à la lutte contre la criminalité et appliquer ces instruments ;
 - b) renforcer et réformer leur appareil de justice pénale ;
 - c) élaborer de nouveaux plans d'action nationaux et régionaux de lutte contre les drogues et la criminalité ainsi que des interventions nationales et une programmation innovantes destinées à combattre la menace de la criminalité organisée.
- 23.36 Le programme est conçu pour répondre rapidement aux demandes d'assistance des États Membres, l'accent étant mis en particulier sur les pays les moins avancés, les États sortant d'un conflit et les États en transition, et il permet la prestation de cette assistance au moyen de services consultatifs (tant pour les questions de fond de justice et de répression que pour les conseils relatifs aux politiques, stratégies et programmes) ; la formation de décideurs dans le domaine de la justice pénale et d'intervenants dans des domaines spécialisés ; la tenue d'ateliers et de réunions ainsi que de missions devant permettre d'évaluer les besoins de certains pays et de lancer la conception de programmes d'assistance à plus long terme.

Sous-programmes 5 (Justice) et 8 (Coopération technique et appui opérationnel)

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités nationales en matière d'application des conventions

Dans le cadre des sous-programmes, et avec l'appui du réseau de bureaux extérieurs de l'Organisation, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime répondra aux besoins en matière de coopération technique des États pour les aider à mettre au point des stratégies de prévention de la criminalité et des réformes globales des systèmes de justice pénale, dans le contexte plus large du mandat qui lui a été confié dans les domaines de la criminalité internationale organisée, du contrôle des drogues et de la prévention du terrorisme. Ses activités (services consultatifs, sessions de formation et ateliers) porteront notamment sur les politiques d'imposition des peines et les défis pénitentiaires et sur les besoins spécifiques des groupes vulnérables dans le système de justice pénale.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités nationales en matière d'application des conventions relatives au contrôle des drogues, à la criminalité transnationale organisée, à la corruption et au terrorisme et des Règles et normes de l'Organisation des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, qui s'accompagnera de progrès dans l'accès à la justice pour toutes et tous, y compris pour les groupes vulnérables et les groupes ayant des besoins spécifiques, comme les femmes, et dans la mise en place d'institutions judiciaires efficaces et justes dont personne n'est exclu.

Concrètement, si le résultat est atteint, les États Membres auront adopté des stratégies de prévention de la criminalité et de la violence dans les groupes les plus exposés et mené des réformes de la justice pénale propres à promouvoir une utilisation plus appropriée de l'incarcération et des peines de substitution et un meilleur accès à la justice au niveau national.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.19

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	717,6	626,3	–	–	626,3
Consultants et experts	7,8	30,5	–	–	30,5
Voyages officiels	46,8	92,7	–	–	92,7
Services contractuels	10,3	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	5,9	3,6	–	–	3,6
Mobilier et matériel	1,3	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	81,5	123,1	87,6	71,2	210,7
Total	871,2	876,2	87,6	10,0	963,8

23.37 L'augmentation proposée pour 2020 au titre des bourses, subventions et contributions (87 600 dollars) s'explique par les missions d'évaluation, ateliers et sessions de formation supplémentaires qui seront organisés à l'intention des juges, des procureurs et des membres des forces de l'ordre qui ont affaire à des délinquantes de manière à faire progresser l'application des objectifs de développement durable n^{os} 5 et 16.

5. Droits de l'homme

- 23.38 Les activités dans ce secteur seront exécutées par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme. Le Programme de services consultatifs et d'assistance technique des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme a été créé par la résolution 926 (X) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1955. Les États Membres qui en font la demande reçoivent une assistance qui prend la forme : a) de services consultatifs ; b) de projets de coopération technique de dimension nationale, régionale et mondiale ; c) de conférences, de séminaires, d'ateliers et de stages de formation collective ; d) de bourses de perfectionnement ; e) d'une documentation et d'informations relatives aux services consultatifs et à la coopération technique. Ces activités ont pour objet d'aider les pays à faire mieux appliquer les normes internationales en matière de droits de l'homme aux niveaux régional et national, notamment grâce à la prestation d'une assistance aux États qui en font la demande, d'un appui à l'exécution de plans nationaux et d'une aide au renforcement des capacités de promotion et de défense des droits de l'homme.

Sous-programme 3. Services consultatifs, coopération technique et activités hors Siège

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Plus grande sensibilisation des décideurs, des agents publics et des organisations régionales et sous-régionales aux normes internationales relatives aux droits de la personne et aux mécanismes correspondants, ainsi qu'à leur incidence sur leurs travaux, et perfectionnement de leurs connaissances et de leurs compétences dans ce domaine, pour que les États Membres tiennent leur engagement en faveur des objectifs de développement durable

Dans le cadre du sous-programme, la Commission économique pour l'Europe compte renforcer son appui pour faire en sorte que l'application du Programme 2030 soit respectueuse des normes relatives aux droits de la personne et ne laisse personne de côté, conformément à l'engagement qui a été pris en ce sens. Elle fournira des services de renforcement des capacités, des conseils techniques et d'autres formes de coopération technique à davantage d'États Membres et à d'autres parties prenantes concernées (institutions nationales de défense des droits de la personne, organismes nationaux de statistique et société civile, entre autres) et s'emploiera, par des ateliers et des sessions de formation, à renforcer la coordination entre les entités chargées du développement et des droits de la personne à tous les niveaux, la transmission du savoir entre pairs et les échanges de bonnes pratiques et de données tirées de l'expérience acquise par les États Membres dans les activités qu'ils mènent pour atteindre les objectifs de développement durable en tenant compte des droits de la personne.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir une plus grande sensibilisation des décideurs, des agents publics et des organisations régionales et sous-régionales aux normes internationales relatives aux droits de la personne et aux mécanismes correspondants, ainsi qu'à leur incidence sur leurs travaux, et le perfectionnement de leurs connaissances et de leurs compétences dans ce domaine, pour que les États Membres tiennent leur engagement en faveur des objectifs de développement durable.

Concrètement, si le résultat est atteint, davantage d'États Membres auront adopté des politiques et stratégies nationales en faveur des objectifs de développement durable qui soient pleinement conformes aux normes relatives aux droits de la personne et tiennent compte des recommandations des mécanismes y relatifs, de nouveaux réseaux auront été créés pour favoriser l'échange de bonnes pratiques et de données tirées de l'expérience acquise par les États Membres dans les activités qu'ils mènent pour atteindre ces objectifs en tenant compte des droits de la personne, et de nouveaux mécanismes de coordination auront été mis en place pour permettre des échanges d'informations systématiques entre les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de la personne et les

mécanismes chargés aux niveaux national, régional et mondial de l'examen et du suivi de l'application des objectifs de développement durable.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.20
Ressources nécessaires, par objet de dépense
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	634,8	941,5	93,4	9,9	1 034,9
Consultants et experts	39,1	11,1	5,9	53,2	17,0
Voyages des représentants	8,8	–	–	–	–
Voyages officiels	119,7	122,1	15,3	12,5	137,4
Services contractuels	35,6	10,7	29,1	272,0	39,8
Frais généraux de fonctionnement	107,0	48,6	63,7	131,1	112,3
Fournitures et accessoires	1,2	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	489,3	940,2	–	–	940,2
Total	1 435,5	2 074,2	207,4	10,0	2 281,6

23.39 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires demandées au titre des autres dépenses de personnel (93 400 dollars), des voyages officiels (15 300 dollars), des services contractuels (29 100 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (63 700 dollars) pour financer les services d'un spécialiste technique au niveau national chargé de renforcer la mobilisation sur le terrain en faveur des objectifs du développement durable et de fournir aux États Membres une assistance technique et des orientations pour accélérer la progression vers ces objectifs, conformément au droit international des droits de l'homme, en tenant dûment compte du principe de non-discrimination et d'égalité des droits, afin que personne ne soit laissé pour compte.

6. Aide humanitaire

- 23.40 Les activités dans ce secteur sont exécutées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Dans le cadre du programme, des services consultatifs et une formation seront dispensés afin d'encourager les responsables à mener une action préventive visant à atténuer les conséquences des catastrophes naturelles, de faciliter la transition entre la phase des secours d'urgence et celle du relèvement et du développement, de formuler et de préconiser une politique humanitaire commune à l'ensemble du système des Nations Unies et à ses partenaires, et de mobiliser et coordonner l'aide dans les situations d'urgence complexes ainsi qu'en cas de catastrophe. Le Bureau continuera de participer au renforcement et au perfectionnement des capacités nationales, à l'élaboration de plans nationaux d'intervention d'urgence après une catastrophe et à l'amélioration de ceux qui existent, et à la normalisation des textes et des procédures dans le cadre de la planification nationale des secours dans les pays sujets à des catastrophes et dans les pays qui en sont victimes. Il s'emploiera également à sensibiliser davantage les partenaires, aux niveaux mondial, régional et national, et à renforcer leur capacité de mettre en œuvre le Programme 2030 pour les personnes les plus vulnérables, de manière à atteindre les plus défavorisés et à réduire les besoins humanitaires. Pour ce faire, il s'attachera à mettre au point avec les partenaires, notamment les gouvernements et les acteurs du développement, des plans d'intervention permettant d'obtenir des résultats collectifs qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. Le Bureau appuiera la diffusion des meilleures pratiques à cet égard. Des services consultatifs et des dialogues sur les politiques, dans le cadre de forums de haut niveau aussi bien que d'ateliers locaux, seront axés sur l'élaboration d'une approche adaptée à chaque contexte visant à combler les écarts entre l'aide au développement et l'aide humanitaire.

Sous-programme 1. Analyse des politiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Plus grande sensibilisation des partenaires à l'échelle mondiale, régionale et nationale et renforcement de leur capacité de mettre en œuvre le Programme 2030 pour les personnes les plus vulnérables

Dans le cadre du sous-programme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires poursuivra ses travaux et multipliera ses activités consultatives pour que davantage de pays et de régions en bénéficient. Il continuera de fournir aux États Membres des conseils et un appui adaptés au contexte pour les aider à mettre en application les objectifs de développement durable dans les situations de crise, en faisant en sorte que personne ne soit laissé de côté et que les intervenants travaillent ensemble à l'accomplissement de réalisations collectives de manière à réduire les besoins, les vulnérabilités et les risques. Il s'emploiera aussi à promouvoir les objectifs de développement durable et à mieux les faire connaître aux populations qui sont dans une situation de vulnérabilité, de pauvreté et de famine chroniques.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir une plus grande sensibilisation des partenaires à l'échelle mondiale, régionale et nationale et le renforcement de leur capacité de mettre en œuvre le Programme 2030 pour les personnes les plus vulnérables.

Concrètement, si le résultat est atteint, il se traduira par la conclusion d'accords entre les États Membres, les partenaires de développement et les organisations de la société civile concernant des stratégies locales qui énoncent et traduisent en termes opérationnels des résultats collectifs visant à réduire les besoins, les risques et la vulnérabilité des pays bénéficiaires.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.21

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	–	31,4	–	–	31,4
Consultants et experts	13,5	19,7	20,9	106,1	40,6
Voyages officiels	10,6	21,7	20,9	96,3	42,6
Services contractuels	15,0	–	20,9	–	20,9
Bourses, subventions et contributions	2,8	19,2	–	–	19,2
Total	41,9	92,0	62,7	68,2	154,7

- 23.41 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique par les ressources supplémentaires demandées au titre des consultants et experts (20 900 dollars), des voyages officiels (20 900 dollars) et des services contractuels (20 900 dollars) pour la prestation aux États Membres et aux acteurs humanitaires et de développement dans les pays de services consultatifs sur la manière de formuler et de mettre en œuvre les résultats collectifs. L'augmentation des ressources permettra de financer les services d'un consultant, la tenue d'ateliers spécialisés et l'organisation de voyages servant à présenter les enseignements tirés de l'examen de 2019 qui a été demandé par le Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs de l'humanitaire et du développement sur les progrès réalisés dans l'analyse du lien entre action humanitaire et développement, l'accent étant mis sur les résultats collectifs (essentiellement liés aux objectifs de développement durable n^{os} 1 à 7).

Sous-programme 2. . Coordination de l'action humanitaire et des interventions d'urgence

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Amélioration de la collaboration entre les entités chargées de l'action humanitaire et du développement en vue de renforcer la résilience des personnes touchées par des crises

Dans le cadre du sous-programme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires fournira un appui technique ciblé, notamment au moyen d'ateliers et de rapports analytiques, pour encourager les entités chargées de l'action humanitaire et du développement à mieux collaborer dans un plus grand nombre de pays touchés par des crises prolongées.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'amélioration de la collaboration entre les entités chargées de l'action humanitaire et du développement en vue de renforcer la résilience des personnes touchées par des crises.

Concrètement, si le résultat est atteint, un plus grand nombre d'interventions en situation de crise humanitaire bénéficieront d'une coopération renforcée entre les entités chargées de l'action humanitaire et du développement.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.22

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	144,2	253,8	–	–	253,8
Total	144,2	253,8	–	–	253,8

Sous-programme 4. Services d'appui d'urgence

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités des dispositifs et partenariats nationaux et internationaux compétents et des dispositifs de planification préalable en vue de garantir l'efficacité des interventions en cas d'urgence ou de catastrophe

En 2020, dans le cadre du sous-programme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires s'emploiera à mieux coordonner et harmoniser son programme de formation, sur la base d'un cadre commun et normalisé de formation et d'application du principe de responsabilité.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités des dispositifs et partenariats nationaux et internationaux compétents et des dispositifs de planification préalable en vue de garantir l'efficacité des interventions en cas d'urgence ou de catastrophe.

Concrètement, si le résultat est atteint, les États Membres auront adopté des outils ou des orientations communs et normalisés.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.23

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Consultants et experts	28,9	19,4	–	–	19,4
Voyages officiels	10,7	33,7	–	–	33,7
Services contractuels	16,1	16,1	–	–	16,1
Frais généraux de fonctionnement	3,7	3,7	–	–	3,7
Bourses, subventions et contributions	68,8	80,9	–	–	80,9
Total	128,2	153,8	–	–	153,8

Sous-programme 5. Information et mobilisation dans les situations d'urgence humanitaire

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités des pays sujets à des catastrophes et des pays en situation d'urgence

En 2020, dans le cadre du sous-programme, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires s'emploiera à renforcer les capacités des pays et des organismes internationaux et régionaux qui appuient les États Membres au début des situations d'urgence humanitaire. Il mettra notamment au point un module de formation informatique et des exercices de simulation destinés aux informaticiens membres des équipes d'intervention d'urgence au niveau national et des réseaux public-privé de partage d'informations et organisera des ateliers régionaux pour renforcer les capacités nationales.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des pays sujets à des catastrophes et des pays en situation d'urgence de faire en sorte que les interventions humanitaires soient cohérentes et rapides afin d'alléger les souffrances qu'endurent les populations touchées par une catastrophe naturelle ou se trouvant dans une situation d'urgence complexe.

Concrètement, si le résultat est atteint, des informaticiens membres des équipes d'intervention d'urgence auront été formés avec succès et davantage d'organisations humanitaires auront accès au cadre de connectivité humanitaire.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.24

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	72,4	127,8	–	–	127,8
Total	72,4	127,8	–	–	127,8

B. Services consultatifs régionaux et sous-régionaux

Tableau 23.25

Récapitulatif des ressources nécessaires par sous-programme et entité chargée de l'exécution^a

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	2020					2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			CEA	CESAP	CEE	CEPALC	CESAO	
1. Développement économique et social en Afrique								
Macroéconomie et gouvernance, et Développement économique et planification	2 814,7	3 234,3	3 107,8	–	–	–	–	3 267,5
Intégration régionale et commerce, et Développement du secteur privé et financements privés	1 174,4	1 330,6	1 404,2	–	–	–	–	1 475,9
Données et statistiques	216,8	264,7	759,6	–	–	–	–	804,6
Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles	1 791,4	1 834,0	1 870,8	–	–	–	–	1 961,9
Égalité des sexes et autonomisation des femmes, et Pauvreté, inégalités et politique sociale	339,5	334,5	555,7	–	–	–	–	583,9
2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique								
Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement	175,8	359,8	–	225,0	–	–	–	228,3
Commerce, investissement et innovation	199,6	359,4	–	225,0	–	–	–	228,3
Transports	273,9	286,2	–	225,0	–	–	–	228,3
Environnement et développement	384,9	446,7	–	950,1	–	–	–	963,7
Technologies numériques, et réduction et gestion des risques de catastrophe	410,2	296,3	–	225,0	–	–	–	228,3
Développement social	237,2	283,4	–	225,0	–	–	–	228,3
Statistiques	422,0	509,9	–	775,5	–	–	–	786,5
Activités sous-régionales de développement	722,0	506,5	–	500,0	–	–	–	507,4
Énergie	128,4	202,3	–	225,0	–	–	–	228,3
3. Développement économique en Europe								
Environnement	284,3	363,2	–	–	363,2	–	–	368,7
Transports	280,1	338,2	–	–	460,0	–	–	467,1
Statistiques	297,1	357,2	–	–	357,2	–	–	362,7
Coopération et intégration économiques	316,6	336,4	–	–	412,7	–	–	418,9
Énergie durable	245,1	326,2	–	–	326,2	–	–	331,2
Commerce	74,1	165,0	–	–	165,0	–	–	167,6
Foresterie et bois, et Logement, aménagement du territoire et population	114,7	95,0	–	–	95,0	–	–	96,5

Chapitre 23 Programme ordinaire de coopération technique

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	2020					2020 (prévisions après actualisation des coûts)
			CEA	CESAP	CEE	CEPALC	CESAO	
4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes								
Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales	104,4	154,3	–	–	–	154,3	–	158,0
Production et innovation	462,6	281,8	–	–	–	281,8	–	289,0
Politiques macroéconomiques et croissance	1 204,3	1 374,7	–	–	–	1 374,7	–	1 408,7
Développement social et égalité sociale	315,7	362,1	–	–	–	362,1	–	371,5
Population et développement	243,0	243,1	–	–	–	243,1	–	249,2
Développement durable et établissements humains	67,1	106,5	–	–	–	231,3	–	237,1
Ressources naturelles et infrastructures	135,6	205,6	–	–	–	205,6	–	210,6
Statistiques	621,6	516,2	–	–	–	641,0	–	657,7
Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine	166,7	219,7	–	–	–	219,7	–	224,8
Activités sous-régionales dans les Caraïbes	232,6	279,6	–	–	–	404,4	–	414,6
5. Développement économique et social en Asie occidentale								
Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable	427,8	430,8	–	–	–	–	430,8	445,4
Développement social	500,2	581,0	–	–	–	–	895,1	925,3
Intégration et développement économiques	559,6	489,7	–	–	–	–	489,7	505,1
La technologie au service du développement et de l'intégration régionale	389,2	388,5	–	–	–	–	388,5	401,9
Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits	471,1	454,0	–	–	–	–	454,0	469,3
Promotion des femmes	308,1	394,9	–	–	–	–	394,9	408,8
Atténuation des conflits et développement	360,9	402,3	–	–	–	–	402,3	416,5
Total	17 473,2	19 114,6	7 698,1	3 575,6	2 179,3	4 118,0	3 455,3	21 727,5

^a La répartition, qui varie en fonction des demandes d'assistance, est donnée à titre purement indicatif.

1. Développement économique et social en Afrique

- 23.42 Les activités relevant de ce programme sont exécutées par la CEA. Le programme a également pour objet d'appuyer des activités opérationnelles au niveau des pays dans le cadre des travaux des équipes de pays des Nations Unies, conformément à la résolution 72/279 de l'Assemblée générale sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Conformément à son orientation stratégique, la CEA continuera de diffuser des connaissances tirées des nombreuses études qu'elle mène dans différents domaines thématiques afin d'aider les États Membres à atteindre leurs objectifs prioritaires en matière de développement. Elle fournira donc des services de renforcement des capacités afin de promouvoir des synergies à l'échelle du système, des initiatives stratégiques, une concertation sur les politiques et des services consultatifs en la matière, ainsi que de veiller au renforcement des compétences et de faciliter l'acquisition et la gestion des connaissances. Elle portera donc son attention sur les domaines prioritaires suivants : macroéconomie et gouvernance, intégration régionale et commerce, données et statistiques, changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles, et pauvreté, inégalités et politique sociale. En synergie avec les projets financés par le Compte de l'ONU pour le développement, le programme permet à la CEA de faire bénéficier les États Membres, la Commission de l'Union africaine, l'Agence de planification et de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, les communautés économiques régionales et d'autres organisations intergouvernementales de son savoir-faire et de ses connaissances, pour les aider à formuler et à appliquer des politiques et programmes visant à promouvoir leur développement. En outre, ces interventions intègrent les questions de genre en tant que dimension intersectorielle.

Sous-programmes 1 (Macroéconomie et gouvernance) et 8 (Développement économique et planification)

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des États Membres de la Commission économique pour l'Afrique de formuler et d'appliquer des stratégies et politiques solides à l'appui du projet des États d'Afrique

Dans le cadre de ces sous-programmes, la Commission économique pour l'Afrique développera ses activités (ateliers, services consultatifs et assistance technique) pour aider les États Membres à concevoir et appliquer des plans, politiques et stratégies de développement propres à améliorer la gestion économique et à en assurer le suivi.

Elle continuera à fournir aux États Membres une assistance technique, des services consultatifs et des recommandations reposant sur ses travaux normatifs et analytiques pour les aider à surmonter les difficultés que risque de poser le renforcement de la croissance économique dans un climat de stabilité macroéconomique et d'intégration propice à la réduction de la pauvreté et au développement durable.

Elle fera en sorte que le nombre de participants aux formations augmente et offrira aux femmes davantage de possibilités de formation qualifiante, contribuant ainsi à constituer une masse critique d'experts africains capables d'améliorer la gestion du secteur public et la planification du développement dans leurs pays respectifs.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des États Membres de la Commission économique pour l'Afrique de formuler et d'appliquer des stratégies et politiques solides à l'appui du projet des États d'Afrique, de manière à intégrer les orientations macroéconomiques, budgétaires, environnementales et sociales dans leurs stratégies nationales de développement de façon à parvenir à une

stabilisation macroéconomique compatible avec les objectifs à long terme d'un développement durable et partagé et d'une réforme structurelle.

Concrètement, si le résultat est atteint, davantage de pays auront adopté des plans d'action pour formuler des stratégies et cadres macroéconomiques propres à améliorer la gestion économique. Le nombre, ventilé par genre, de responsables politiques chargés de concevoir des cadres et des directives de planification du développement sera également un bon indicateur.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.26

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	1 085,7	1 332,1	(138,6)	(10,4)	1 193,5
Consultants et experts	607,7	627,1	48,1	7,7	675,2
Voyages officiels	178,2	211,6	(10,8)	(5,1)	200,8
Services contractuels	58,8	10,3	89,6	869,9	99,9
Frais généraux de fonctionnement	33,4	–	–	–	–
Fournitures et accessoires	–	27,1	(27,1)	(100,0)	–
Mobilier et matériel	1,6	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	849,3	1 026,1	(87,7)	(8,5)	938,4
Total	2 814,7	3 234,3	(126,5)	(3,9)	3 107,8

- 23.43 La diminution nette proposée pour 2020 s'explique principalement par la baisse des ressources prévues pour les autres dépenses de personnel (138 600 dollars), du fait des modifications qui ont été apportées à l'intérieur des sous-programmes exécutés par la CEA au titre du programme ordinaire de coopération technique en vue d'appuyer les services techniques supplémentaires qui devront être fournis dans le cadre du sous-programme 4.

Sous-programmes 2 (Intégration régionale et commerce) et 3 (Développement du secteur privé et financements privés)

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de l'intégration de l'Afrique dans certains secteurs

Dans le cadre des sous-programmes, et comme suite à la signature de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, la Commission économique pour l'Afrique développera ses activités (assistance technique et services consultatifs) pour aider ses États membres à élaborer des stratégies nationales qui définissent les mesures nécessaires pour exploiter tout le potentiel de cette zone de libre-échange en matière de développement et de transformation. Elle continuera de leur fournir un appui dans le cadre de la deuxième phase des négociations, qui porte sur les protocoles de l'Accord, en particulier pour ce qui est des dispositions relatives à la concurrence, aux investissements et à la propriété intellectuelle, qui doivent être renforcées.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de l'intégration de l'Afrique dans certains secteurs.

Concrètement, si le résultat est atteint, la part du commerce intra-africain dans le commerce total de l'Afrique sera portée de 16,9 % en 2018 à 18,7 % en 2020 et l'Accord sera mis en œuvre dans au moins 40 pays.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.27

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	291,9	511,4	70,5	13,8	581,9
Consultants et experts	106,5	271,1	5,4	2,0	276,5
Voyages officiels	104,9	99,4	3,3	3,3	102,7
Services contractuels	71,3	23,2	(0,1)	(0,4)	23,1
Fournitures et accessoires	–	12,3	(12,3)	(100,0)	–
Bourses, subventions et contributions	599,8	413,2	6,8	1,6	420,0
Total	1 174,4	1 330,6	73,6	5,5	1 404,2

23.44 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des autres dépenses de personnel (70 500 dollars), les sous-programmes 2 et 3 ayant été élargis et prévoyant maintenant la fourniture de services de coopération technique aux États membres dans le domaine du développement du secteur privé afin de promouvoir des modèles positifs en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

Sous-programme 4. Données et statistiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des États membres de produire et de diffuser des données crédibles et de qualité

Dans le cadre du sous-programme, la Commission économique pour l'Afrique renforcera encore le soutien qu'elle apporte à ses États membres pour les aider à renforcer leur capacité de produire et de diffuser des données et des statistiques devant permettre un suivi intégral et fiable des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des États membres de produire et de diffuser des données crédibles et de qualité devant permettre un meilleur suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et des indicateurs de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Concrètement, si le résultat est atteint, la proportion des indicateurs du développement durable établis à l'échelle nationale et ventilés de manière exhaustive aura augmenté.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.28

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	37,3	84,8	226,3	266,9	311,1
Consultants et experts	89,0	89,0	146,7	164,8	235,7
Voyages officiels	15,6	14,5	43,5	300,0	58,0
Services contractuels	24,5	19,8	35,0	176,8	54,8
Fournitures et accessoires	–	6,6	(6,6)	(100,0)	–
Bourses, subventions et contributions	50,4	50,0	50,0	100,0	100,0
Total	216,8	264,7	494,9	187,0	759,6

23.45 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des autres dépenses de personnel (226 300 dollars) et des consultants et experts (226 300 dollars) afin de fournir une assistance technique et des services consultatifs à 20 États membres supplémentaires dont les systèmes statistiques nationaux permettant de suivre la réalisation des objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine présentent des lacunes pour ce qui est des indicateurs.

Sous-programme 5. Changements climatiques, environnement et gestion des ressources naturelles

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des États membres d'intégrer la résilience aux changements climatiques dans leurs plans, stratégies et politiques nationaux

Dans le cadre du sous-programme, la Commission économique pour l'Afrique renforcera la capacité des États membres de bâtir des économies et des sociétés qui soient résilientes aux changements climatiques et de tirer parti des possibilités offertes par l'agriculture et les ressources naturelles dans la perspective d'une transformation socioéconomique et du développement durable.

À cette fin, elle mènera des activités de développement des capacités et fournira notamment aux États membres des services techniques et consultatifs pour les aider à tenir compte des changements climatiques et des principes de gestion de l'agriculture et des ressources naturelles dans leurs politiques, programmes et stratégies. Elle s'appuiera aussi sur ses travaux analytiques pour proposer aux États membres des possibilités d'action qui pourraient les aider à prendre des décisions fondées sur des faits.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des États membres d'intégrer la résilience aux changements climatiques dans leurs plans, stratégies et politiques nationaux et la conception de programmes et de stratégies devant permettre de s'appuyer sur les principes de gestion de l'agriculture et des ressources naturelles dans la perspective d'une transformation socioéconomique et du développement durable.

Concrètement, si le résultat est atteint, cinq pays connaîtront une augmentation du nombre de secteurs dans lesquels leurs contributions déterminées au niveau national seront cohérentes, intersectorielles et intégrées dans les plans nationaux de développement. De plus, des plans d'action auront été élaborés et des stratégies et recommandations auront été adoptées en vue de renforcer le secteur agricole et les institutions chargées de la gouvernance des ressources naturelles.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.29

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	586,4	604,2	24,0	4,0	628,2
Consultants et experts	383,0	359,8	37,4	10,4	397,2
Voyages officiels	151,0	132,1	13,3	10,1	145,4
Services contractuels	63,9	29,1	32,9	113,1	62,0
Frais généraux de fonctionnement	21,0	–	–	–	–
Fournitures et accessoires	–	16,3	(16,3)	(100,0)	–
Bourses, subventions et contributions	586,1	692,5	(54,5)	(7,9)	638,0
Total	1 791,4	1 834,0	36,8	2,0	1 870,8

23.46 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des consultants et des experts (37 400 dollars), le sous-programme ayant été élargi et prévoyant maintenant la fourniture de services de coopération technique dans le domaine de l'agriculture.

Sous-programmes 6 (Égalité des sexes et autonomisation des femmes) et 9 (Pauvreté, inégalités et politique sociale)

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités d'action en vue de l'élaboration de stratégies et de plans d'action qui permettent de réduire la pauvreté et de s'attaquer aux problèmes qui y sont liés

Dans le cadre du sous-programme, des services techniques et consultatifs seront fournis aux États membres de la CEA sur la réduction de la pauvreté et des inégalités ainsi que sur l'urbanisation, et les supports de connaissances seront utilisés pour renforcer les capacités nationales en vue d'améliorer les politiques et stratégies. Les travaux menés dans le cadre du sous-programme aideront également les États membres dans la planification et la gestion des villes africaines à croissance rapide afin d'exploiter l'énorme potentiel qu'elles ont d'accélérer la réduction de la pauvreté. À cet égard, les services consultatifs proposés aux États membres sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification du développement national seront adaptés de manière à être des moteurs stratégiques et intersectoriels de la croissance et de la transformation.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités politiques afin d'élaborer des stratégies et des plans d'action qui permettent de réduire la pauvreté et de s'attaquer aux problèmes qui y sont liés en vue d'un développement social et spatial inclusif et durable en Afrique, et le renforcement des capacités de gestion et de planification d'une croissance urbaine rapide grâce à l'amélioration des connaissances sur l'intégration de l'urbanisation dans la planification du développement national.

Concrètement, si le résultat est atteint, il se traduira notamment par l'adoption de messages et de recommandations politiques clefs sur la réduction de l'écart de pauvreté par les États membres et par l'adoption de stratégies d'action nationales en faveur de l'intégration de l'urbanisation dans la planification nationale du développement dans deux pays.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.30

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	27,3	62,0	(6,9)	(11,1)	55,1
Consultants et experts	66,6	66,6	169,1	253,9	235,7
Voyages officiels	21,8	21,0	10,4	49,5	31,4
Services contractuels	43,5	–	53,5	100,0	53,5
Fournitures et accessoires	–	4,9	(4,9)	(100,0)	–
Bourses, subventions et contributions	180,3	180,0	–	–	180,0
Total	339,5	334,5	221,2	66,1	555,7

- 23.47 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des consultants et des experts (169 100 dollars) et des services contractuels (53 500 dollars), afin de fournir une assistance technique et des services consultatifs pour aider les États membres de la CEA à réduire l'écart de pauvreté et, partant, la pauvreté générale et les inégalités, et pour améliorer les connaissances et les compétences des décideurs africains en matière de planification et de gestion de l'urbanisation grâce à un examen rigoureux et plus explicite des questions urbaines dans la planification du développement national.

2. Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique

23.48 Les activités relevant de ce programme sont exécutées par la CESAP. En 2020, les travaux de la Commission seront guidés par la feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique qu'elle a approuvée dans sa résolution 73/9. Les activités de coopération technique seront axées sur le développement des capacités techniques et des capacités de gestion et d'organisation des États en développement et des États les moins avancés qui sont membres de la CESAP. Sur la base des priorités définies dans les cadres arrêtés aux niveaux mondial et régional, des besoins particuliers des États membres et des demandes d'appui que ceux-ci auront adressées à la Commission aux fins de la mise en œuvre de ces cadres au niveau national, une assistance technique sera fournie à ces États dans les domaines de compétence de la Commission, notamment la politique macroéconomique, la réduction de la pauvreté et le financement du développement, le commerce, l'investissement et l'innovation, la connectivité, le transfert de technologie, la gestion durable des ressources naturelles, le développement urbain durable, la réduction des risques de catastrophe et la résilience, le développement social, les statistiques et l'énergie. La CESAP assurera également la liaison et la coordination avec les équipes de pays des Nations Unies afin de faire en sorte que les activités soient menées de façon efficace et que des orientations générales et des solutions en matière de développement soient fournies de façon intégrée et cohérente. Les activités de renforcement des capacités porteront sur la transformation institutionnelle, l'efficacité et la viabilité des politiques, la création d'un espace et de plateformes propices au dialogue, au développement des relations et aux partenariats et la gestion de ces processus, et la création et le renforcement des réseaux de partage du savoir.

Sous-programme 1. Politique macroéconomique, réduction de la pauvreté et financement du développement

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

La réalisation des objectifs de développement durable nécessite une meilleure compréhension des investissements.

Les activités menées dans le cadre du sous-programme viseront à donner aux pays les moyens de mieux estimer les investissements nécessaires à la réalisation des objectifs du développement durable, compte tenu de leur situation particulière. Une série d'initiatives de recherche analytique ont déjà été lancées à cet effet, qui se poursuivront en 2020. L'accent sera mis sur le financement du développement et les investissements (financiers et non financiers) nécessaires aux États membres de la CESAP pour atteindre les objectifs du Programme 2030.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir une meilleure compréhension des investissements nécessaires à la réalisation des objectifs pour les pays en développement sans littoral, les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement de la région de l'Asie et du Pacifique.

Concrètement, si le résultat est atteint, il se traduira notamment par le lancement, par au moins cinq États membres, d'initiatives visant à concevoir et mettre en œuvre des stratégies de financement appropriées afin de combler les déficits de financement pour la mise en œuvre du Programme 2030.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.31

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Consultants et experts	68,8	106,6	(50,4)	(47,2)	56,3
Voyages officiels	35,4	63,9	(30,2)	(47,2)	33,7
Services contractuels	2,5	–	4,5	–	4,5
Frais généraux de fonctionnement	1,7	11,8	6,2	52,5	18,0
Bourses, subventions et contributions	67,4	177,5	(65,0)	(36,6)	112,5
Total	175,8	359,8	(134,9)	(37,5)	225,0

- 23.49 La diminution nette proposée pour 2020 s'explique principalement par la baisse des ressources prévues au titre des consultants et des experts (50 400 dollars), des voyages officiels (30 200 dollars) et des bourses, subventions et contributions (65 000 dollars), du fait des rééquilibrages proposés en vue de gommer les disparités qui existent entre les sous-programmes composant le programme et des ressources qu'il est proposé de consacrer aux activités coordonnées et intégrées liées aux objectifs de développement durable prévues pour les sous-programmes 4 (Environnement et développement) et 7 (Statistiques).

Sous-programme 2. Commerce, investissement et innovation

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des décideurs et des négociateurs commerciaux de concevoir et d'appliquer des mesures fondées sur des données factuelles dans les domaines pertinents

Le sous-programme sera axé sur le renforcement des capacités en faveur d'initiatives plus efficaces en matière de commerce, d'investissement et d'innovation au service du développement durable, notamment grâce au développement et à l'amélioration des ressources en ligne et au renforcement des réseaux de partage des connaissances et des données d'expérience.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les résultats escomptés devraient contribuer au résultat escompté, à savoir le renforcement de la capacité des décideurs et des négociateurs commerciaux de concevoir et d'appliquer des mesures fondées sur des données factuelles dans les domaines pertinents.

Concrètement, si le résultat est atteint, les pays de la région de l'Asie et du Pacifique élaboreront et adopteront des politiques et des mesures liées à des initiatives de commerce, d'investissement et d'innovation en faveur du développement durable ou renforceront celles existantes.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.32

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Consultants et experts	44,7	95,2	(39,0)	(40,9)	56,3
Voyages officiels	19,7	58,1	(24,4)	(41,9)	33,7
Services contractuels	3,6	5,4	(0,9)	(16,7)	4,5
Frais généraux de fonctionnement	20,9	20,0	(2,0)	(10,0)	18,0
Bourses, subventions et contributions	110,7	180,7	(68,2)	(37,7)	112,5
Total	199,6	359,4	(134,5)	(37,4)	225,0

23.50 La diminution nette proposée pour 2020 s'explique principalement par la baisse des ressources prévues au titre des consultants et des experts (39 000 dollars), des voyages officiels (24 400 dollars) et des bourses, subventions et contributions (68 200 dollars), du fait des rééquilibrages proposés à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres en vue de gommer les disparités qui existent entre les sous-programmes composant le programme et des ressources qu'il est proposé de consacrer aux activités coordonnées et intégrées liées aux objectifs de développement durable prévues pour les sous-programmes 4 (Environnement et développement) et 7 (Statistiques).

Sous-programme 3. Transports

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Sensibilisation des États membres et renforcement de leur capacité technique de formuler des politiques et de déployer des technologies de transport intelligentes

Les activités menées dans le cadre du sous-programme viseront à sensibiliser les États membres de la CESAP à l'utilisation des technologies intelligentes en vue de mettre en place des systèmes de transport plus écologiques et plus viables et à renforcer leurs capacités en la matière grâce à la fourniture de services consultatifs et à l'organisation d'une série d'ateliers de renforcement des capacités à l'intention des dirigeants et des décideurs.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir sensibiliser les États membres et améliorer leurs capacités techniques pour qu'ils puissent formuler des politiques et déployer des technologies de transport intelligent à l'appui de systèmes de transport plus écologiques, plus inclusifs et durables dans la région de l'Asie et du Pacifique, en particulier pour atténuer les émissions de gaz à effet de serre provenant des moyens de transport.

Concrètement, si le résultat est atteint, on constatera une augmentation du nombre de politiques, de programmes et d'initiatives en matière de transports que les États membres auront élaborés en prenant en compte le développement durable conformément aux différentes politiques préconisées par la CESAP.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.33

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Consultants et experts	84,1	65,1	(8,9)	(13,6)	56,3
Voyages officiels	39,8	35,3	(1,6)	(4,4)	33,7
Services contractuels	9,8	2,7	1,8	66,7	4,5
Frais généraux de fonctionnement	18,7	80,8	(62,8)	(77,7)	18,0
Bourses, subventions et contributions	121,5	102,3	10,2	10,0	112,5
Total	273,9	286,2	(61,3)	(21,4)	225,0

23.51 La diminution nette proposée pour 2020 s'explique principalement par la baisse des ressources prévues au titre des frais généraux de fonctionnement (62 800 dollars), du fait des rééquilibrages proposés à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres de façon à gommer les disparités qui existent entre les sous-programmes composant le programme et des ressources qu'il est proposé de consacrer aux activités coordonnées et intégrées liées aux objectifs de développement durable prévues pour les sous-programmes 4 (Environnement et développement) et 7 (Statistiques).

Sous-programme 4. Environnement et développement

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des États membres en matière de suivi et d'examen de la mise en œuvre du Programme 2030

Le sous-programme aura pour objet d'aider davantage les pays cibles à établir des priorités concernant les problèmes liés à l'environnement dans les mécanismes de planification nationale et à mieux intégrer les objectifs de développement durable dans les plans nationaux de développement ; d'autres pays en bénéficieront aussi. Afin de rationaliser l'appui fourni en faveur de la réalisation du Programme 2030, une attention supplémentaire sera accordée aux pays qui établiront leurs examens nationaux volontaires en 2019 et en 2020, ainsi qu'à d'autres modalités d'appui.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités des États membres en matière de suivi et d'examen de la mise en œuvre du Programme 2030.

Concrètement, si le résultat est atteint, on constatera une augmentation du nombre de participants et un plus large éventail de parties prenantes aux mécanismes, nouveaux et renforcés, de coordination de la réalisation du Programme 2030, ainsi que du nombre de politiques nationales, nouvelles ou modifiées, sur la réalisation des objectifs environnementaux, et du nombre d'initiatives prises aux niveaux national et municipal pour mieux associer les parties prenantes à la réalisation des objectifs environnementaux.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.34

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	–	–	150,0	–	150,0
Consultants et experts	161,5	119,3	80,7	67,6	200,0
Voyages officiels	50,5	71,3	66,3	93,0	137,6
Services contractuels	37,9	2,8	9,7	346,4	12,5
Frais généraux de fonctionnement	14,8	22,8	27,2	119,3	50,0
Bourses, subventions et contributions	120,2	230,5	169,5	73,5	400,0
Total	384,9	446,7	503,4	112,7	950,1

- 23.52 L'augmentation nette proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des autres dépenses de personnel (150 000 dollars), du fait des services consultatifs spécialisés qu'il est proposé de fournir dans la région de l'Asie et du Pacifique en vue de la mise en œuvre, du suivi et de l'examen de l'application du Programme 2030, et au titre des consultants et des experts (80 700 dollars) et des bourses, subventions et contributions (169 500 dollars), en raison de l'augmentation du nombre de services consultatifs spécialisés, de consultants et d'ateliers, l'objectif étant de fournir aux États membres de l'ensemble de la région de l'Asie et du Pacifique des conseils de politique générale sur mesure, dans le cadre d'un dispositif de réaction rapide ; l'accent sera mis sur le renforcement du suivi, de l'examen et de la mise en œuvre du Programme 2030, notamment sur la cohérence politique, le financement, les statistiques, l'innovation et les partenariats. Dans la mesure du possible, l'assistance sera fournie en coordination avec les équipes de pays des Nations Unies concernées.

Sous-programme 5. Technologies numériques, et réduction et gestion des risques de catastrophe

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de l'élaboration des politiques en faveur de la multiplication des initiatives sous-régionales en matière de large bande

Les activités menées dans le cadre du sous-programme viseront avant tout à renforcer les capacités des agents de l'État et à fournir des services consultatifs en vue d'améliorer la formulation de politiques relatives à l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives sous-régionales de réseaux à large bande dans le cadre de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de l'élaboration des politiques en faveur de la multiplication des initiatives sous-régionales en matière de large bande et l'amélioration de la couverture des réseaux à large bande et de leur accessibilité à moindre coût dans les zones auparavant non desservies et mal desservies, en particulier dans les pays sans littoral d'Asie centrale et les pays insulaires du Pacifique.

Concrètement, si le résultat est atteint, il se traduira notamment par une augmentation du nombre, de la qualité et de la couverture géographique des initiatives de réseaux à large bande élaborées et mises en œuvre dans le cadre des plans sous-régionaux d'application de l'Autoroute de l'information Asie-Pacifique, et appuyées par les programmes de formation du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et des communications pour le développement.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.35

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	185,2	–	–	–	–
Consultants et experts	47,3	78,7	(22,5)	(28,5)	56,3
Voyages officiels	17,0	54,7	(21,0)	(38,3)	33,7
Services contractuels	12,8	2,9	1,6	55,2	4,5
Frais généraux de fonctionnement	3,0	15,6	2,4	15,4	18,0
Bourses, subventions et contributions	144,9	144,4	(31,9)	(22,1)	112,5
Total	410,2	296,3	(71,4)	(24,1)	225,0

- 23.53 La diminution nette proposée pour 2020 s'explique principalement par la baisse des ressources prévues au titre des consultants et des experts (22 500 dollars), des voyages officiels (21 000 dollars) et des bourses, subventions et contributions (31 900 dollars), du fait des rééquilibrages proposés en vue de gommer les disparités qui existent entre les sous-programmes composant le programme et des ressources qu'il est proposé de consacrer aux activités coordonnées et intégrées liées aux objectifs de développement durable prévues pour les sous-programmes 4 (Environnement et développement) et 7 (Statistiques).

Sous-programme 6. Développement social

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des décideurs de concevoir et d'appliquer des politiques nationales plus efficaces pour protéger et autonomiser les femmes ainsi que les groupes vulnérables et marginalisés afin de lutter contre les inégalités

Dès 2019, les activités menées dans le cadre du sous-programme porteront avant tout sur le renforcement des capacités : il s'agira d'aider les États membres de la CESAP à élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales plus efficaces pour protéger et autonomiser les femmes, ainsi que les groupes marginalisés et vulnérables, afin de remédier aux inégalités.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des décideurs de concevoir et de mettre en œuvre des politiques nationales plus efficaces pour protéger et autonomiser les femmes, ainsi que les groupes vulnérables et marginalisés, afin de lutter contre les inégalités.

Concrètement, si le résultat est atteint, il se traduira notamment par l'adoption de politiques visant à protéger et à autonomiser les femmes ainsi que les groupes vulnérables et marginalisés de la région de l'Asie et du Pacifique.

S'il se concrétise, ce résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.36

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Consultants et experts	150,5	74,6	(18,4)	(24,6)	56,3
Voyages officiels	6,5	47,2	(13,5)	(28,5)	33,7
Services contractuels	37,6	2,8	1,7	60,7	4,5
Frais généraux de fonctionnement	4,0	22,7	(4,7)	(20,7)	18,0
Bourses, subventions et contributions	38,6	136,1	(23,6)	(17,3)	112,5
Total	237,2	283,4	(58,5)	(20,6)	225,0

23.54 La diminution nette proposée pour 2020 s'explique principalement par la baisse des ressources prévues au titre des consultants et des experts (18 400 dollars), des voyages officiels (13 500 dollars) et des bourses, subventions et contributions (23 600 dollars), du fait des rééquilibrages proposés en vue de gommer les disparités qui existent entre les sous-programmes composant le programme et des ressources qu'il est proposé de consacrer aux activités coordonnées et intégrées liées aux objectifs de développement durable prévues pour les sous-programmes 4 (Environnement et développement) et 7 (Statistiques).

Sous-programme 7. Statistiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Meilleure intégration du développement de la statistique dans les plans nationaux de développement

Les activités menées dans le cadre du sous-programme viseront avant tout à faciliter la mise en œuvre, au niveau national, des engagements, notamment la fourniture de conseils sur les données à l'appui de la mise en œuvre des politiques et sur la législation et les politiques statistiques, ainsi que la promotion de l'utilisation accrue des statistiques officielles. À cette fin, diverses initiatives seront menées : services consultatifs, ateliers de formation et projets de coopération technique.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir une meilleure intégration du développement des statistiques dans les plans nationaux de développement.

Concrètement, si le résultat est atteint, les statistiques officielles seront davantage utilisées pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques nationales ; de nouvelles dispositions législatives seront adoptées et celles existantes, renforcées.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.37

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	195,0	225,5	325,0	144,1	550,5
Consultants et experts	31,5	75,7	(19,5)	(25,7)	56,3
Voyages officiels	32,4	47,2	(13,5)	(28,5)	33,7
Services contractuels	–	2,8	1,7	60,7	4,5
Frais généraux de fonctionnement	–	22,8	(4,8)	(21,1)	18,0
Bourses, subventions et contributions	163,1	135,9	(23,4)	(17,2)	112,5
Total	422,0	509,9	265,5	52,1	775,5

23.55 L'augmentation nette proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des autres dépenses de personnel (324 500 dollars), du fait des rééquilibrages proposés entre les sous-programmes ou à l'intérieur d'un même sous-programme, exécutés par la CESAP au titre du programme ordinaire de coopération technique, en particulier pour la fourniture de services consultatifs spécialisés dans la région de l'Asie et du Pacifique en vue de l'examen de la suite donnée au Programme 2030 et des statistiques relatives à l'environnement. Elle est compensée en partie par une diminution des ressources proposées au titre des consultants et des experts (19 500 dollars) et des bourses, subventions et contributions (23 400 dollars), du fait des rééquilibrages proposés à l'intérieur d'un même sous-programme ou entre sous-programmes.

Sous-programme 8. Activités sous-régionales de développement

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Amélioration de la production, de la diffusion et de l'utilisation de statistiques intégrées par les États membres pour mesurer les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable

Les activités menées dans le cadre du sous-programme viseront avant tout à élargir la portée des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable en améliorant l'utilisation des données existantes et en renforçant les liens entre la planification des dépenses publiques, les plans nationaux et les plans et budgets sectoriels.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre d'améliorer la production, la diffusion et l'utilisation de statistiques intégrées par les États membres de la CESAP aux fins de mesurer les indicateurs des objectifs de développement durable (notamment en utilisant des sources administratives et des sources non traditionnelles) et de mieux coordonner la concrétisation des objectifs prioritaires en adaptant l'allocation des ressources aux besoins en vue de la réalisation des priorités nationales correspondant aux objectifs.

Concrètement, si le résultat est atteint, les données sur les progrès accomplis au regard de la réalisation des objectifs seront plus facilement accessibles (par le biais de plateformes en ligne ou d'autres moyens), ce qui permettra d'établir des budgets qui énoncent clairement les priorités nationales et sectorielles et les ressources nécessaires à moyen terme.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.38

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	359,2	208,0	(208,0)	(100,0)	–
Consultants et experts	144,1	75,5	49,5	65,6	125,0
Voyages officiels	81,3	47,0	28,0	59,6	75,0
Services contractuels	16,9	2,8	7,2	257,1	10,0
Frais généraux de fonctionnement	6,6	21,8	18,2	83,5	40,0
Bourses, subventions et contributions	113,8	151,4	98,6	65,1	250,0
Total	722,0	506,5	(6,5)	(1,3)	500,0

- 23.56 La diminution nette proposée pour 2020 s'explique principalement par la baisse des ressources prévues au titre des autres dépenses de personnel (208 000 dollars), du fait de la suppression des services consultatifs fournis dans le cadre de ce sous-programme, remplacés par des services consultatifs hautement spécialisés dans toute la région Asie-Pacifique dans les domaines thématiques de la statistique en vue de l'examen de la suite donnée au Programme 2030 et des statistiques relatives à l'environnement dans le cadre du sous-programme 7. Elle est largement contrebalancée par une augmentation des ressources prévues au titre des consultants et des experts (49 500 dollars), des voyages officiels (28 000 dollars), des frais généraux de fonctionnement (18 200 dollars) et des bourses, subventions et contributions (98 600 dollars), qui s'explique par le fait que les services consultatifs seront assurés par des intervenants extérieurs alors qu'ils relevaient des autres dépenses de personnel lors de l'exercice biennal précédent.

Sous-programme 9. Énergie

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des décideurs d'élaborer des stratégies et des plans pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 par les États membres

Dans le cadre du sous-programme, la CESAP élargira l'application de l'outil dynamique afin d'aider les États membres intéressés à élaborer des plans nationaux pour la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7, en fournissant des services consultatifs et en organisant des ateliers de développement des capacités à l'intention des acteurs nationaux.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement de la capacité des décideurs d'élaborer des stratégies et des plans pour la réalisation de l'objectif 7 par les États membres.

Concrètement, si le résultat est atteint, un certain nombre de plans nationaux pour la réalisation de l'objectif 7 seront élaborés, ce qui permettra d'aligner les politiques énergétiques nationales sur l'objectif 7 et sur les contributions déterminées au niveau national, comme convenu dans l'Accord de Paris.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.39

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Consultants et experts	60,8	54,9	1,4	2,5	56,3
Voyages officiels	11,6	38,1	(4,4)	(11,4)	33,7
Services contractuels	6,0	1,5	3,0	200,0	4,5
Frais généraux de fonctionnement	–	21,0	(3,0)	(14,3)	18,0
Bourses, subventions et contributions	50,0	86,8	25,7	29,6	112,5
Total	128,4	202,3	22,7	11,2	225,0

23.57 L'augmentation nette proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des bourses, des subventions et des contributions (25 700 dollars), du fait des rééquilibrages proposés en vue de gommer les disparités qui existent entre les sous-programmes composant le programme et des ressources qu'il est proposé de consacrer aux activités coordonnées et intégrées liées aux objectifs de développement durable prévues pour les sous-programmes 4 (Environnement et développement) et 7 (Statistiques).

3. Développement économique en Europe

- 23.58 Les activités entreprises dans ce domaine seront exécutées par la CEE. Des activités de coopération technique seront menées dans les pays à revenu intermédiaire (tranches inférieures et supérieures) de la région de la CEE en vue de renforcer les moyens dont ceux-ci disposent pour adhérer aux instruments juridiques, normes et règlements internationaux, dont ceux de la CEE, et les appliquer. Des activités seront menées pour promouvoir l'intégration et la coopération régionales, notamment sur les questions transfrontières, et appuyer les efforts faits par les pays pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable.

Sous-programme 1. Environnement

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des liens institutionnels entre la planification, la sécurité et les domaines connexes

Dans le cadre de la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels, la Commission économique pour l'Europe organisera un séminaire de renforcement des capacités à l'intention des pays des Balkans occidentaux pour renforcer la coordination entre leurs procédures d'aménagement du territoire et de sécurité industrielle et la coopération entre les experts compétents (dans les pays et entre eux), et pour améliorer les politiques et mesures de prévention des accidents et de préparation et d'intervention en cas d'accident, notamment en matière d'aménagement du territoire (art. 7 de la Convention). Ce séminaire comprendra un exercice de simulation ayant pour objectif de mieux faire comprendre les mesures visant à améliorer la coopération aux niveaux national et international et à améliorer le respect de l'article 7.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des liens institutionnels entre la planification, la sécurité et les domaines politiques connexes, l'objectif étant que les autorités nationales soient mieux équipées, au plan interne et au plan transnational, pour améliorer la planification, la sécurité industrielle et la prévention et la préparation face aux accidents industriels.

Concrètement, si le résultat est atteint, on observera un renforcement des cadres législatifs nationaux et de la gouvernance en matière de sécurité industrielle et d'aménagement du territoire et, à plus long terme, une amélioration de la protection de l'environnement et une réduction du nombre de blessures et de décès associés aux accidents industriels.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.40

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	212,1	298,8	(29,0)	(9,7)	269,8
Voyages officiels	26,9	15,2	9,8	64,5	25,0
Bourses, subventions et contributions	45,3	49,2	19,2	39,0	68,4
Total	284,3	363,2	–	–	363,2

23.59 Les modifications proposées tiennent au fait que les ressources ont été redistribuées à l'intérieur du sous-programme, sans que le montant global change, afin de mieux répondre aux besoins opérationnels en 2020.

Sous-programme 2. Transports

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités des acteurs de la sécurité routière dans les pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe du Sud-Est

La Commission économique pour l'Europe (CEE) organisera une série complète de formations au renforcement des capacités en matière de sécurité routière pour aider les pays bénéficiaires d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe du Sud-Est à réduire le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route. Les activités de renforcement des capacités s'accompagneront d'études de performance en matière de sécurité routière au Kazakhstan et dans deux autres États membres de la CEE, qui seront sélectionnés en fonction de la demande. Ces évaluations permettront de déterminer quelles sont les questions les plus importantes en matière de sécurité routière et d'élaborer un ensemble de recommandations sur mesure à l'intention des décideurs et des acteurs nationaux en matière de sécurité routière.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités des acteurs de la sécurité routière dans les pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe du Sud-Est aux fins d'améliorer leur législation nationale et de concevoir et mettre en œuvre des mesures efficaces pour assurer une meilleure sécurité routière.

Concrètement, si le résultat est atteint, des modifications seront introduites dans la législation et les pratiques administratives et les pays bénéficiaires mettront en pratique les recommandations, les lignes directrices, les réglementations et les outils de renforcement des capacités.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.41

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	218,0	273,9	(36,1)	(13,2)	237,8
Consultants et experts	1,1	–	46,0	100,0	46,0
Voyages officiels	24,4	15,4	24,4	158,4	39,8
Bourses, subventions et contributions	36,6	48,9	87,5	178,9	136,4
Total	280,1	338,2	121,8	36,0	460,0

23.60 L'augmentation nette proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des bourses, subventions et contributions (87 500 dollars) et des consultants et experts (46 000 dollars), du fait du recours à du personnel temporaire à court terme pour mener les initiatives de la CEE visant à réduire le nombre de décès d'ici à la fin de la Décennie d'action pour la sécurité routière, qui prendra fin le 31 décembre 2020. La CEE effectuera une étude de performance en matière de sécurité routière dans un des pays de sa région ayant l'un des taux de mortalité les plus élevés. En outre, un expert sera engagé à court terme pour élaborer et lancer un projet novateur visant à renforcer les liaisons de transport en Europe et en Asie centrale. À cet égard seront également organisés des missions consultatives supplémentaires et des séminaires et ateliers de renforcement des capacités pour aider les États membres à réaliser les objectifs de développement durable.

Sous-programme 3. Statistiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Création de mécanismes nationaux de communication de l'information

La CEE a élaboré une feuille de route sur les statistiques relatives aux objectifs de développement durable, qui est désormais reconnue comme une pratique optimale à l'échelle mondiale et est utilisée dans toute la région et au-delà. Les pays d'Europe orientale et d'Europe du Sud-Est, du Caucase et d'Asie centrale ont demandé un appui et des conseils supplémentaires pour la mise en œuvre de divers aspects de la feuille de route, tels que l'établissement de partenariats efficaces aux fins de la collecte et de l'analyse de données permettant de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs, et la création de mécanismes nationaux de communication de l'information en la matière. La CEE élaborera une feuille de route actualisée et de nouvelles orientations pratiques pour aider les pays à appliquer celle-ci, en répertoriant les meilleures pratiques de ses deux premières années d'utilisation. L'un des éléments clefs de la feuille de route est la création de mécanismes nationaux de communication de l'information liée aux objectifs de développement durable. Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités, la CEE appuiera le développement de ces mécanismes et encouragera la création de partenariats entre les fournisseurs de données. Pour ce faire, les meilleures pratiques nationales sur les plans organisationnel et technique seront diffusées dans le cadre de missions consultatives et d'ateliers sous-régionaux.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la mise en place de mécanismes nationaux de communication de l'information. Concrètement, si le résultat est atteint, un certain nombre de mécanismes de ce type seront mis en place.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.42

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	238,4	293,2	(29,4)	(10,0)	263,8
Voyages officiels	17,1	15,1	9,9	65,6	25,0
Bourses, subventions et contributions	41,6	48,9	19,5	39,9	68,4
Total	297,1	357,2	–	–	357,2

23.61 Les modifications proposées tiennent au fait que les ressources ont été redistribuées à l'intérieur du sous-programme, sans que le montant global change, afin de mieux répondre aux besoins opérationnels en 2020.

Sous-programme 4. Coopération et intégration économiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcer les systèmes d'innovations

La Commission économique pour l'Europe fournira une assistance technique aux pays membres du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale en vue de la mise en œuvre des recommandations et de l'élaboration d'un plan d'action assorti d'indicateurs clefs de performance. Cette assistance technique prendra la forme de services consultatifs ciblés et de mesures de renforcement des capacités.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre de renforcer les systèmes d'innovation, y compris les capacités institutionnelles, organisationnelles et technologiques, afin d'améliorer à terme la concrétisation des objectifs de développement durable dans les domaines des transports durables, du commerce, de l'eau, de l'énergie et de l'environnement, aux niveaux national et sous-régional. Concrètement, si le résultat est atteint, le Conseil d'administration du Programme spécial décidera d'adopter la stratégie sous-régionale sur l'innovation en faveur de la réalisation des objectifs et entreprendra en 2020 des analyses des lacunes nationales qui serviront de base à l'élaboration d'un plan d'action pour l'application de cette stratégie.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.43

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	241,4	264,4	98,3	37,2	362,7
Voyages officiels	27,1	22,9	(7,9)	(34,5)	15,0
Services contractuels	1,0	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	47,1	49,1	(14,1)	(28,7)	35,0
Total	316,6	336,4	76,3	22,7	412,7

23.62 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique principalement par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des autres dépenses de personnel (98 300 dollars) en vue d'apporter une aide supplémentaire à court terme visant à renforcer la démarche multisectorielle de la CEE et à optimiser les effets de ses activités de coopération technique à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030. Ces ressources serviront à appuyer une démarche intégrée permettant de répondre aux demandes des États membres et en particulier d'assurer le suivi des résultats des missions stratégiques d'intégration, d'accélération et de soutien aux politiques ainsi que des examens nationaux volontaires menés par les 17 pays de programme.

Sous-programme 5. Énergie durable

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Accord sur l'utilisation efficace des ressources en énergie et en eau

En élaborant des plans d'action nationaux pour la concrétisation de l'objectif de développement durable n° 7 à l'intention des pays d'Asie centrale, la CEE a déterminé que ces plans devraient prévoir de nouvelles possibilités de coopération transfrontière en matière énergétique et tenir dûment compte des incidences nationales et des incidences potentielles sur les pays voisins pour ce qui est des ressources énergétiques, de la production alimentaire et de la viabilité environnementale. Pour répondre à ce besoin, en 2020, elle élaborera un concept de stratégie sous-régionale pour la coopération énergétique en Asie centrale, qui complétera le plan d'action de chaque pays. Cette stratégie aura pour objectif de favoriser l'utilisation efficace et la protection des ressources en eau et de l'environnement, la gestion durable des ressources énergétiques, l'exploitation progressive des sources potentielles d'énergie renouvelable, sous réserve de leur rationalité technique et économique, et d'autres mesures, tout en soutenant l'élaboration de politiques énergétiques et de plans d'investissement. Une fois la stratégie adoptée par les décideurs des pays bénéficiaires, la CEE aidera les pays à appliquer le concept et le plan d'action au moyen de mesures de coopération technique ciblées (missions consultatives et ateliers de renforcement des capacités) aux niveaux national et sous-régional.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la conclusion d'un accord sur l'utilisation efficace des ressources en énergie et en eau et une coopération durable entre les pays d'Asie centrale, y compris les producteurs, les consommateurs et les États de transit. Cet accord-cadre garantirait la transparence des règles de fonctionnement des marchés de l'énergie et l'engagement des pays à les respecter. Concrètement, si le résultat est atteint, un accord-cadre régional sera adopté.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.44

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	193,5	262,1	(24,3)	(9,3)	237,8
Voyages officiels	12,6	15,1	4,9	32,5	20,0
Bourses, subventions et contributions	39,0	49,0	19,4	39,6	68,4
Total	245,1	326,2	–	–	326,2

23.63 Les modifications proposées tiennent au fait que les ressources ont été redistribuées à l'intérieur du sous-programme, sans que le montant global change, afin de mieux répondre aux besoins opérationnels en 2020.

Sous-programme 6. Commerce

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement du système national de facilitation du commerce en Ukraine

L'établissement de règles transparentes et claires dans les procédures de commerce extérieur ukrainiennes contribue grandement à l'amélioration du fonctionnement des institutions et à la croissance durable dans le pays, notamment en aidant celui-ci à appliquer les normes et les meilleures pratiques recommandées par la CEE et le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques. La Commission encouragera la généralisation du modèle qui a fait ses preuves dans le système communautaire de ports d'Odessa dans les pratiques commerciales générales du reste du pays, aidera à mettre au point un mécanisme de suivi des progrès de la facilitation du commerce, analysera le lien entre la facilitation du commerce en Ukraine et le développement durable et renforcera la capacité des acteurs nationaux d'appliquer les normes internationales (Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques et Union européenne).

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement du système national de facilitation du commerce en Ukraine, qui permettra d'optimiser le fonctionnement et l'efficacité du Comité national de facilitation des échanges, d'améliorer les compétences du personnel national en matière de facilitation du commerce et de mieux utiliser le système de suivi, et le développement des capacités des acteurs nationaux s'agissant d'appliquer les normes internationales établies par le Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques et l'Union européenne en matière de commerce international.

Concrètement, si le résultat est atteint, des données sur l'amélioration seront recueillies grâce à des outils concrets de mesure des progrès en matière de facilitation du commerce, tels que des études sur le temps nécessaire pour la mainlevée, de même que des données fournies par le système communautaire de ports d'Odessa et par le futur mécanisme de suivi de la facilitation du commerce et des transports en Ukraine. On escompte une diminution d'au moins 50 % du temps nécessaire pour disposer des données de référence relatives à Odessa (15 heures pour la mainlevée des marchandises et 3 heures pour le contrôle des véhicules, et 53 documents requis pour le dédouanement, chiffres qui devraient être réduits).

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.45

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	0,1	95,5	(95,5)	(100,0)	–
Consultants et experts	14,0	25,2	(10,2)	(40,5)	15,0
Voyages officiels	12,3	–	56,6	100,0	56,6
Bourses, subventions et contributions	47,7	44,3	49,1	110,8	93,4
Total	74,1	165,0	–	–	165,0

23.64 Les modifications proposées tiennent au fait que les ressources ont été redistribuées à l'intérieur du sous-programme, sans que le montant global change, afin de mieux répondre aux besoins opérationnels en 2020.

Sous-programmes 7 (Foresterie et bois) et 8 (Logement, aménagement du territoire et population)

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Efficacité accrue dans le secteur forestier

Le Défi de Bonn a fixé pour objectif mondial la restauration de 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020 et de 350 millions d'hectares d'ici à 2030. La Commission prévoit d'organiser des concertations nationales sur la gestion durable des forêts dans certains pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, qui seront sélectionnés parmi les demandes officielles reçues des États membres au cours de l'année 2019, en particulier des pays qui révisent actuellement leurs cadres politiques et institutionnels relatifs au secteur forestier. Les concertations prendront la forme d'ateliers de renforcement des capacités et de services consultatifs interdépendants visant à réformer les politiques relatives aux forêts et au secteur forestier. La CEE effectuera une analyse approfondie des ressources forestières, de leur gestion et de leur utilisation au regard des préférences et besoins nationaux, et énoncera des directives et des recommandations sur la structure institutionnelle et l'élaboration des politiques.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir une efficacité accrue du secteur forestier dans la région et de ses avantages pour les écosystèmes, la planète et les populations.

Concrètement, si le résultat est atteint, à court terme, les pays bénéficiaires d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale adopteront des réformes du secteur forestier portant sur les aspects les plus importants des institutions et politiques forestières ; à plus long terme, on observera une amélioration de la gestion et de l'état des forêts et de la fourniture de biens et services aux populations.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.46

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Consultants et experts	38,2	31,2	(16,2)	(51,9)	15,0
Voyages officiels	9,6	14,8	15,2	102,7	30,0
Bourses, subventions et contributions	66,9	49,0	1,0	2,0	50,0
Total	114,7	95,0	–	–	95,0

23.65 Les modifications proposées tiennent au fait que les ressources ont été redistribuées à l'intérieur des sous-programmes, sans que le montant global change, afin de mieux répondre aux besoins opérationnels en 2020

4. Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes

- 23.66 Les activités entreprises dans ce domaine seront exécutées par la CEPALC. Ce programme visera à renforcer les moyens techniques dont disposent les pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour concevoir, élaborer, appliquer et évaluer des politiques publiques qui leur permettent de mieux s'intégrer dans l'économie mondiale, encourager la convergence de la productivité et l'innovation dans leur économie, promouvoir une croissance durable en tenant compte des dimensions économique, sociale et environnementale du développement, remédier aux inégalités sociales, s'adapter à l'évolution démographique et produire des statistiques précises pour étayer la formulation de politiques publiques fondées sur des données factuelles. En particulier, il s'agira d'aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, réaliser les objectifs de développement durable et appliquer le Programme d'action d'Addis-Abeba.

Sous-programme 1. Insertion dans l'économie mondiale et intégration et coopération régionales

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la coopération et de l'intégration régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes tiendra compte des exigences et des besoins nouveaux des pays de la région afin de mieux adapter ses services consultatifs dans le domaine de la coopération et de l'intégration régionales et d'aider les États membres à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable. Elle continuera d'établir des partenariats à différents niveaux et de mettre à profit les atouts, les capacités et la complémentarité d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales. De plus, elle invitera les États membres à évaluer l'efficacité de ses activités de renforcement des capacités et à décrire les difficultés qu'ils s'attendent à rencontrer à l'avenir.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre de renforcer la coopération et l'intégration régionales en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Concrètement, si le résultat est atteint, les pays de la région adopteront de nouvelles mesures dans les domaines suivants : politique commerciale, chaînes de valorisation mondiales et régionales, commerce et développement durable, commerce sans exclusive et développement des exportations, et intégration régionale.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.47

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	64,0	104,1	–	–	104,1
Consultants et experts	11,2	10,9	–	–	10,9
Voyages officiels	12,7	24,8	–	–	24,8
Bourses, subventions et contributions	16,5	14,5	–	–	14,5
Total	104,4	154,3	–	–	154,3

Sous-programme 2. Production et innovation

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Convergence de la productivité et innovation en Amérique latine et dans les Caraïbes

Les activités menées dans le cadre du sous-programme viseront à développer les capacités des pays de la région d'appliquer des politiques et des programmes dans les domaines suivants : convergence productive, développement des entreprises, responsabilité sociale des entreprises, technologie et innovation, le but étant d'appuyer de façon efficace et rationnelle la mise en œuvre du Programme 2030 par les États membres en leur fournissant, sur demande, des services consultatifs et de coopération technique et des activités de renforcement des capacités.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir encourager la convergence de la productivité et l'innovation en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Concrètement, si le résultat est atteint, les États membres adopteront de nouvelles actions, politiques ou mesures en faveur de l'utilisation de stratégies numériques pour favoriser le développement et l'inclusion et rendre Internet plus accessible aux citoyens.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.48

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	371,9	176,3	–	–	176,3
Consultants et experts	48,8	45,8	–	–	45,8
Voyages officiels	9,9	27,3	–	–	27,3
Bourses, subventions et contributions	32,0	32,4	–	–	32,4
Total	462,6	281,8	–	–	281,8

Sous-programme 3. Politiques macroéconomiques et croissance

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités des décideurs d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de questions macroéconomiques et financières

La Commission fournira des services de coopération technique, des services consultatifs et des activités de renforcement des capacités, à la demande des pays de la région, pour la conception, l'application et l'évaluation des politiques et programmes macroéconomiques et financiers visant à mobiliser des ressources financières destinées au développement productif, social et environnemental, à l'architecture financière et à l'élaboration et à l'application de politiques budgétaires mettant l'accent sur l'analyse de la relation entre, d'une part, les mesures budgétaires nationales et, d'autre part, la coordination et la coopération budgétaires au niveau mondial, afin d'appuyer la réalisation du Programme 2030 et les objectifs de développement durable.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités des décideurs d'Amérique latine et des Caraïbes s'agissant des questions macroéconomiques et financières.

Concrètement, si le résultat est atteint, les pays de la région mettront en place un nombre accru de mesures et de politiques dans les domaines des questions macroéconomiques et du financement du développement.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.49

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	840,6	794,5	–	–	794,5
Consultants et experts	160,5	253,7	–	–	253,7
Voyages officiels	145,6	215,5	–	–	215,5
Bourses, subventions et contributions	57,6	111,0	–	–	111,0
Total	1 204,3	1 374,7	–	–	1 374,7

Sous-programme 4. Développement social et égalité sociale

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Amélioration des politiques et cadres institutionnels axés sur la protection sociale et la lutte contre la pauvreté

Dans le cadre du sous-programme, un appui continuera d'être apporté aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes en vue d'en renforcer les connaissances et les capacités techniques et de leur permettre d'élaborer, d'appliquer et d'évaluer des politiques, plans et programmes de réduction de la pauvreté, de protection sociale et de lutte contre les inégalités structurelles ou naissantes qui se manifestent entre les groupes sociaux et entre les hommes et les femmes, activités qui contribueront en outre à la mise en œuvre du Programme 2030 et à la réalisation des objectifs de développement durable. En ce qui concerne les activités de renforcement des capacités, il sera dûment tenu compte des responsables nationaux se trouvant dans des zones autres que celles où elles sont organisées et ne pouvant dès lors pas y assister en personne. Ainsi, le sous-programme sera dès le début axé sur la possibilité d'utiliser des technologies numériques afin de permettre une participation accrue.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir améliorer les politiques et cadres institutionnels axés sur la protection sociale et la lutte contre la pauvreté.

Concrètement, si le résultat est atteint, les institutions nationales adopteront diverses stratégies en vue d'améliorer les politiques et cadres institutionnels traduisant leur attachement à un développement social inclusif, dans le cadre de programmes sociaux convenus au niveau régional par les États membres.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.50

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	249,4	276,8	–	–	276,8
Consultants et experts	25,9	32,8	–	–	32,8
Voyages officiels	28,5	35,8	–	–	35,8
Bourses, subventions et contributions	11,9	16,7	–	–	16,7
Total	315,7	362,1	–	–	362,1

Sous-programme 6. Population et développement

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement, notamment au niveau des institutions nationales, de la société civile et des milieux universitaires, des connaissances de diverses entités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en ce qui concerne la question de la population et du développement, le but étant d'accroître leurs capacités de suivre les tendances démographiques

Dans le cadre du sous-programme et en vue d'appuyer l'exécution du Programme 2030 et la réalisation des objectifs de développement durable, on s'attellera à renforcer la mise en place de mécanismes nationaux visant à faciliter la participation de la société civile ainsi qu'à proposer des activités de renforcement des capacités et à organiser des séminaires et ateliers, le tout en vue de répondre à la nécessité de disposer, au niveau national, d'institutions chargées de surveiller la mise en œuvre des accords régionaux et internationaux relatifs à la population et au développement.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir renforcer, notamment au niveau des institutions nationales, de la société civile et des milieux universitaires, les connaissances de diverses entités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en ce qui concerne la question de la population et du développement, le but étant d'accroître leurs capacités de suivre les tendances démographiques.

Concrètement, si le résultat est atteint, des cadres institutionnels nationaux seront mis en place en vue d'appuyer l'application du Consensus de Montevideo sur la population et le développement, avec la participation de la société civile des pays de la région.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.51

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	177,6	199,3	–	–	199,3
Consultants et experts	11,1	3,8	–	–	3,8
Voyages officiels	25,3	22,4	–	–	22,4
Bourses, subventions et contributions	29,0	17,6	–	–	17,6
Total	243,0	243,1	–	–	243,1

Sous-programme 7. Développement durable et établissements humains

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement de la capacité des gouvernements de faire progresser l'application des accords internationaux relatifs aux changements climatiques et aux établissements humains

Au titre du sous-programme et en vue d'appliquer le Programme 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable, on continuera de s'attacher à renforcer les capacités techniques des décideurs d'Amérique latine et des Caraïbes d'intégrer des considérations écologiques dans les politiques et les mesures de développement, en particulier concernant le développement durable, l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets, et les établissements humains. Le sous-programme permettra de mener d'autres activités de sensibilisation auprès des ministères des finances et des ministères de la planification, qui viseront à les encourager encore à faire participer leur personnel, notamment technique, aux activités organisées dans le cadre du sous-programme, le but étant de promouvoir l'intégration d'une perspective environnementale dans la formulation des politiques publiques.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir renforcer la capacité des gouvernements de faire avancer l'application des accords internationaux sur les changements climatiques et les établissements humains.

Concrètement, si le résultat est atteint, les gouvernements adopteront diverses mesures, actions et politiques concernant les registres des rejets et transferts de polluants, l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement et le Nouveau Programme pour les villes.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.52

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	–	19,7	–	–	19,7
Consultants et experts	18,7	22,0	62,4	283,6	84,4
Voyages officiels	29,7	20,1	–	–	20,1
Bourses, subventions et contributions	18,7	44,7	62,4	139,6	107,1
Total	67,1	106,5	124,8	117,2	231,3

23.67 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des consultants et des experts (62 400 dollars) et des bourses, subventions et contributions (62 400 dollars) aux fins de la fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs aux États membres, le but étant de les orienter sur la façon de mettre en œuvre des mesures et politiques visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable n^{os} 11 et 13, notamment en ce qui concerne le Nouveau Programme pour les villes, dans le cas du premier, et l'accès à l'information, la participation du public et la justice en matière d'environnement, dans le cas du second.

Sous-programme 8. Ressources naturelles et infrastructures

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités nationales de gérer les ressources naturelles de façon durable

Dans le cadre du sous-programme et en vue de contribuer à la mise en œuvre du Programme 2030 et à la réalisation des objectifs de développement durable, en 2020, un appui continuera d'être apporté aux pays d'Amérique latine et des Caraïbes en vue de renforcer encore la capacité des institutions nationales d'améliorer la gouvernance et la gestion des ressources naturelles, ainsi que les politiques y relatives, grâce à la mise en place d'une coopération technique, à la fourniture de services consultatifs et à l'organisation d'activités de renforcement des capacités, à la demande des pays de la région.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir permettre le renforcement des capacités nationales de gestion durable des ressources naturelles.

Concrètement, si le résultat est atteint, les pays adopteront des mesures, politiques ou stratégies visant à encourager la gestion durable des ressources naturelles, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'eau et de l'exploitation minière.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.53

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	85,5	93,5	–	–	93,5
Consultants et experts	34,6	37,3	–	–	37,3
Voyages officiels	10,4	45,3	–	–	45,3
Bourses, subventions et contributions	5,1	29,5	–	–	29,5
Total	135,6	205,6	–	–	205,6

Sous-programme 10. Statistiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de statistiques

Les responsables du sous-programme veilleront à ce que l'assistance technique fournie permette d'accroître encore la coopération entre les institutions nationales et le partage de méthodes visant à renforcer l'élaboration de données économiques, sociales et environnementales de base, ainsi qu'à améliorer les capacités nationales de collecte, de compilation, de stockage, d'analyse et de diffusion d'indicateurs et de statistiques officielles, le but étant de produire des données de qualité en vue d'élaborer des politiques fondées sur des informations concrètes ; ils s'attacheront en outre à appuyer les activités de suivi et d'examen de l'exécution du Programme 2030 et de la réalisation des objectifs de développement durable, grâce à la mise en place d'une coopération technique, à la fourniture de services consultatifs et à l'organisation d'activités de renforcement des capacités, à la demande des pays de la région.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir renforcer les capacités des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en matière de statistiques.

Concrètement, si le résultat est atteint, on assistera à une augmentation du nombre de pays appliquant le Système de comptabilité nationale de 2008 et le Système de comptabilité économique et environnementale de 2012, ainsi que d'autres méthodes statistiques convenues au niveau international.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.54

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	538,2	407,4	–	–	407,4
Consultants et experts	–	32,8	62,4	190,2	95,2
Voyages officiels	35,8	37,3	–	–	37,3
Bourses, subventions et contributions	47,6	38,7	62,4	161,2	101,1
Total	621,6	516,2	124,8	24,2	641,0

23.68 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des consultants et des experts (62 400 dollars) et des bourses, subventions et contributions (62 400 dollars) aux fins de la fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs aux États membres, le but étant de les orienter sur la façon de mettre en œuvre des mesures et politiques visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en ce qui concerne le renforcement des capacités des pays en matière de statistiques à l'appui du suivi et de l'examen de l'exécution du Programme 2030.

Sous-programme 11. Activités sous-régionales en Amérique centrale, à Cuba, en Haïti, au Mexique et en République dominicaine

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités des pays de la sous-région de parvenir à une croissance économique et à un développement social durables

Au titre du sous-programme et en vue d'appliquer le Programme 2030 et d'atteindre les objectifs de développement durable, on continuera d'aider les pays de la sous-région à renforcer les capacités des institutions nationales et sous-régionales de concevoir, d'évaluer, de promouvoir et de mettre en œuvre des politiques de développement économique et social, d'encourager des transformations structurelles et de relever les défis ayant trait à l'énergie, à l'agriculture et aux changements climatiques. On s'attachera en outre à améliorer encore l'efficacité des services de coopération technique fournis en les adaptant aux plans nationaux de développement ou aux structures institutionnelles mises en place.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités des pays de la sous-région de parvenir à une croissance économique et à un développement social durables.

Concrètement, si le résultat est atteint, les institutions nationales élaboreront des plans ou stratégies s'accompagnant de politiques cohérentes et transversales touchant les domaines économique, environnemental et social.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.55

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	59,8	103,0	–	–	103,0
Consultants et experts	35,0	37,7	–	–	37,7
Voyages officiels	56,2	65,2	–	–	65,2
Bourses, subventions et contributions	15,7	13,8	–	–	13,8
Total	166,7	219,7	–	–	219,7

Sous-programme 12. Activités sous-régionales dans les Caraïbes

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités des pays des Caraïbes d'évaluer les obstacles à leur développement

Dans le cadre du sous-programme et en vue de l'application du Programme 2030 et de la réalisation des objectifs de développement durable, les pays de la sous-région continueront de bénéficier d'activités visant à les aider à mieux concevoir, évaluer, promouvoir et appliquer des politiques et des mesures axées sur un développement économique et social durable et équitable, l'accent étant mis sur les changements climatiques, l'efficacité énergétique, les questions macroéconomiques, la planification du développement, l'égalité des genres, le vieillissement, l'évaluation et l'atténuation des catastrophes et les statistiques, grâce à la fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs et à l'organisation d'activités de renforcement des capacités, à la demande.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir le renforcement des capacités des pays des Caraïbes d'évaluer les obstacles à leur développement dans le contexte de la mise en œuvre du Programme 2030 et de mesurer les progrès accomplis pour ce qui est de la réalisation des objectifs de développement durable.

Concrètement, si le résultat est atteint, les pays de la sous-région mettront en place un nombre accru de mesures et politiques en vue de surmonter les obstacles entravant le développement des Caraïbes et l'application du programme de développement des petits États insulaires en développement.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.56

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	118,1	181,5	–	–	181,5
Consultants et experts	60,7	35,5	62,4	175,8	97,9
Voyages officiels	47,2	47,4	–	–	47,4
Bourses, subventions et contributions	6,6	15,2	62,4	410,5	77,6
Total	232,6	279,6	124,8	44,6	404,4

- 23.69 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des consultants et des experts (62 400 dollars) et des bourses, subventions et contributions (62 400 dollars) aux fins de la fourniture d'une assistance technique et de services consultatifs aux États membres, le but étant de les orienter sur la façon de mettre en œuvre des mesures et politiques visant à accélérer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 13, notamment en ce qui concerne le renforcement de la résilience face aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles.

5. Développement économique et social en Asie occidentale

- 23.70 Les activités entreprises dans ce domaine seront exécutées par la CESAO. En 2020, il sera accordé encore plus d'attention aux trois priorités fixées par la Commission, à savoir le développement durable, la justice sociale et l'intégration régionale, aussi le programme ordinaire de coopération technique visera-t-il à aider les États membres à mieux formuler et à exécuter efficacement les politiques, stratégies et programmes nationaux en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et de l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030.
- 23.71 La CESAO ne ménage aucun effort pour adopter une approche cohérente, interdisciplinaire et axée sur les résultats. Ses activités de coopération technique se muent progressivement en des projets intégrés et multidisciplinaires orientés sur le long terme et riches de vecteurs de changement. Dans cette optique, la Commission coopère avec un large éventail de partenaires. En outre, elle fait porter l'essentiel de ses activités de coopération technique sur les besoins des pays les moins avancés, des pays en situation de conflit et des pays en transition économique. Sur le terrain, le personnel, les conseillers régionaux et les consultants de la CESAO agissent de concert aux fins de l'exécution du programme ordinaire de coopération technique : ils mettent ainsi au point des solutions pragmatiques et apportent un meilleur appui aux politiques et initiatives gouvernementales.

Sous-programme 1. Gestion intégrée des ressources naturelles à l'appui du développement durable

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Amélioration de l'efficacité énergétique

Dans le cadre du sous-programme, les pays recevront des conseils sur la mise en place rapide et facile de dispositifs leur permettant de mettre en œuvre des programmes nationaux visant à généraliser les mesures d'efficacité énergétique éprouvées dans le secteur du bâtiment en élargissant les programmes appliqués au parc immobilier existant ; ils verront par ailleurs leurs capacités en la matière renforcées. Ces dispositifs feront fond sur une approche globale traitant des aspects techniques, financiers et logistiques de la question. Trois pays membres, qui représentent différentes parties de la région, bénéficieront d'une assistance pendant la première phase du projet.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'amélioration de l'efficacité énergétique dans au moins deux pays membres.

Concrètement, si le résultat est atteint, un dispositif d'exécution à grande échelle devant améliorer l'efficacité énergétique et permettre des économies d'énergie d'environ 9 % de la consommation annuelle totale d'électricité du parc immobilier pour 2016 sera mis au point.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.57

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	289,8	273,0	–	–	273,0
Consultants et experts	29,1	40,1	–	–	40,1
Voyages officiels	28,4	36,7	–	–	36,7
Services contractuels	4,6	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	0,3	–	–	–	–
Mobilier et matériel	8,6	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	67,0	81,0	–	–	81,0
Total	427,8	430,8	–	–	430,8

Sous-programme 2. Développement social

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Respect des besoins fondamentaux et des droits de l'homme des migrants dans les pays arabes

Les activités menées dans le cadre du sous-programme contribueront à concrétiser les engagements pris en vue de l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits et auront par ailleurs pour objectif de fournir aux gouvernements les connaissances et l'assistance technique nécessaires à la formulation de politiques faisant le lien entre le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et les interventions sectorielles et intersectorielles réalisées aux niveaux national et régional. Elles viseront en outre à établir des partenariats stratégiques et à développer des outils permettant d'orienter les efforts déployés par les gouvernements pour réviser les politiques existantes et en élaborer de nouvelles ainsi que pour appliquer des mesures visant à garantir aux migrants un accès équitable aux services sociaux et leur inclusion dans la société qui les accueille.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir garantir le respect des besoins fondamentaux et des droits de l'homme des migrants dans les pays arabes, tel qu'indiqué dans le Pacte mondial.

Concrètement, si le résultat est atteint, le nombre de politiques, programmes et mesures adoptés au niveau national par les États membres de la CESAO dans le plein respect des principes et des objectifs énoncés dans le Pacte mondial augmentera.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.58

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	357,4	459,1	42,0	9,1	501,1
Consultants et experts	64,8	14,0	29,4	209,4	43,4
Voyages officiels	16,9	40,6	60,9	150,0	101,5
Services contractuels	16,6	–	25,0	–	25,0
Frais généraux de fonctionnement	1,8	–	–	–	–
Mobilier et matériel	8,6	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	34,1	67,3	156,8	233,1	224,1
Total	500,2	581,0	314,1	54,1	895,1

23.72 L'augmentation proposée pour 2020 s'explique par les ressources supplémentaires qui sont prévues au titre des autres dépenses de personnel (42 000 dollars), des consultants et experts (29 400 dollars), des voyages officiels (60 900 dollars), des services contractuels (25 000 dollars) et des bourses, subventions et contributions (156 800 dollars) afin de mieux conseiller les États membres sur le développement institutionnel, le renforcement des capacités et la coordination et la gestion des efforts déployés au niveau national et régional pour exécuter le Programme 2030.

Sous-programme 3. Intégration et développement économiques

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Assainissement des finances publiques et renforcement des capacités de mobilisation des ressources intérieures

Dans le cadre du sous-programme, divers systèmes fiscaux seront étudiés et des recommandations formulées à leur sujet, tandis que la mobilisation des ressources intérieures aux fins du financement des activités visant la réalisation des objectifs de développement durable sera encouragée. Par ailleurs, un cadre de suivi des dépenses sociales sera mis au point en Jordanie, au Koweït et en Tunisie en vue d'améliorer l'efficacité de la répartition des dépenses sociales, en tenant compte des contraintes de viabilité budgétaire.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'assainissement des finances publiques et le renforcement des capacités de mobilisation des ressources intérieures des États membres aux fins de l'exécution du Programme 2030. Il sera notamment question d'élaborer une proposition de réforme socialement acceptable axée sur la réduction du déficit budgétaire, ainsi que de favoriser une meilleure compréhension des liens existant entre les différentes options de politique budgétaire, la réalisation des objectifs de développement durable et la viabilité budgétaire.

Concrètement, si le résultat est atteint, un projet de réforme des subventions sera intégré à la proposition de droit financier soumise par le Gouvernement tunisien au Parlement pour approbation et une feuille de route régionale visant à lutter contre les flux financiers illicites sera élaborée.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.59

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	281,8	272,6	–	–	272,6
Consultants et experts	147,6	83,9	–	–	83,9
Voyages officiels	39,7	59,9	–	–	59,9
Services contractuels	50,3	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	1,8	–	–	–	–
Fournitures et accessoires	0,2	–	–	–	–
Mobilier et matériel	8,6	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	29,6	73,3	–	–	73,3
Total	559,6	489,7	–	–	489,7

Sous-programme 4. La technologie au service du développement et de l'intégration régionale

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Utilisation optimale des technologies numériques et nouvelles par les États membres aux fins du développement durable

Dans le cadre du sous-programme, des conseils techniques seront donnés aux États membres en vue de les aider à recenser les problèmes de développement socioéconomique et à mieux en tenir compte dans leurs stratégies numériques nationales. L'appui fourni aux États membres pour ce qui est d'évaluer leur niveau de développement numérique et d'élaborer des plans visant à mettre à profit les technologies numériques et nouvelles et l'innovation dans le secteur public sera par ailleurs renforcé et étendu à davantage de pays.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir l'utilisation optimale des technologies numériques et nouvelles par les États membres aux fins du développement durable.

Concrètement, si le résultat est atteint, un certain nombre de plans nationaux relatifs aux technologies numériques et d'écosystèmes propices à l'innovation liés au Programme 2030 seront adoptés.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.60

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	282,2	272,4	–	–	272,4
Consultants et experts	31,0	28,7	–	–	28,7
Voyages officiels	21,8	35,4	–	–	35,4
Services contractuels	9,0	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	0,3	–	–	–	–
Mobilier et matériel	8,6	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	36,3	52,0	–	–	52,0
Total	389,2	388,5	–	–	388,5

Sous-programme 5. Établissement de statistiques aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Disponibilité accrue de données démographiques complètes et détaillées de qualité

Les activités menées dans le cadre du sous-programme contribueront à la préparation, par les systèmes statistiques nationaux, de la série de recensements de la population et des logements de 2020, faciliteront la coopération Sud-Sud et, partant, permettront un échange plus rapide de données d'expérience sur l'utilisation des technologies modernes de l'information et des communications et des technologies géospatiales.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir une disponibilité accrue de données démographiques complètes et détaillées de qualité.

Concrètement, si le résultat est atteint, tous les pays de la CESA0 mettront en place des dispositifs électroniques leur permettant de récolter des données directement auprès des répondants ou dans des registres et dossiers administratifs.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.61

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	294,3	272,2	–	–	272,2
Consultants et experts	18,5	9,5	–	–	9,5
Voyages officiels	37,1	56,1	–	–	56,1
Services contractuels	8,3	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	0,3	–	–	–	–
Mobilier et matériel	8,6	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	104,0	116,2	–	–	116,2
Total	471,1	454,0	–	–	454,0

Sous-programme 6. Promotion des femmes

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Renforcement des capacités et de la résilience des mécanismes nationaux de promotion des femmes

Les responsables du sous-programme aideront les mécanismes nationaux de promotion des femmes à mieux s'adapter aux risques d'instabilité, aux conflits et aux situations politiques changeantes, en mettant particulièrement l'accent sur l'influence que ces mécanismes peuvent avoir sur l'élaboration des politiques relatives aux femmes réfugiées dans les pays hôtes.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir un renforcement des capacités et de la résilience des mécanismes nationaux de promotion des femmes et une participation accrue des États arabes à l'élaboration de plans d'action nationaux donnant voix au chapitre aux femmes et tenant compte du programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Concrètement, si le résultat est atteint, deux États adopteront des plans d'action nationaux globaux, participatifs et inclusifs.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.62

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	180,3	273,9	–	–	273,9
Consultants et experts	25,7	18,1	–	–	18,1
Voyages officiels	25,5	20,2	–	–	20,2
Services contractuels	13,8	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	1,8	–	–	–	–
Mobilier et matériel	8,6	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	52,4	82,7	–	–	82,7
Total	308,1	394,9			394,9

Sous-programme 7. Atténuation des conflits et développement

a) Projet de plan-programme pour 2020

Coup de projecteur sur l'un des résultats escomptés pour 2020

Programmes nationaux de renforcement des capacités aux fins de la consolidation des institutions et du relèvement après un conflit

Dans le cadre du sous-programme, les données issues d'évaluations des lacunes réalisées par divers ministères et organes de gouvernance locaux seront analysées, ce qui permettra : a) de recenser les principales lacunes en matière d'efficacité institutionnelle ; b) de formuler des recommandations en matière de politiques et de programmes à leur sujet.

Résultats concrets et mesure des résultats

Les produits escomptés devraient contribuer au résultat, à savoir la consolidation des institutions et des programmes nationaux de renforcement des capacités aux fins du relèvement après un conflit.

Concrètement, si le résultat est atteint, on assistera à une augmentation du nombre de ministères et d'organes de gouvernance locaux adoptant une approche plus adaptée aux priorités nationales en matière de développement, ainsi qu'à une augmentation du nombre d'États membres désireux de voir cette nouvelle méthode appliquée. Le nombre de recommandations en matière de politiques et de programmes formulées et adoptées par au moins deux ministères dans deux pays membres devrait lui aussi augmenter.

S'il se concrétise, le résultat illustrera ce qui aura été fait en 2020 pour atteindre collectivement l'objectif fixé.

b) Postes et autres objets de dépense proposés pour 2020

Tableau 23.63

Ressources nécessaires, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

	2018 (dépenses effectives)	2019 (crédits ouverts)	Changements		2020 (prévisions)
			Montant	Pourcentage	
Autres dépenses de personnel	255,6	272,4	–	–	272,4
Consultants et experts	16,0	31,4	–	–	31,4
Voyages officiels	20,4	24,7	–	–	24,7
Services contractuels	7,4	–	–	–	–
Frais généraux de fonctionnement	1,8	–	–	–	–
Mobilier et matériel	8,6	–	–	–	–
Bourses, subventions et contributions	51,1	73,8	–	–	73,8
Total	360,9	402,3	–	–	402,3